

# LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 215 - 16 DÉCEMBRE 1922 - Prix 3 F.



ADHEC  
BIBLIOTHÈQUE  
2, Champs Élysées  
PARIS



CHARLES VANEL.

AUTEURS \_\_\_\_\_  
METTEURS EN SCÈNE \_\_\_\_\_  
ÉDITEURS \_\_\_\_\_

vous avez  
à la

## MAISON DU CINÉMA

DEUX  
SALLES DE PROJECTIONS  
Modernes et Luxueuses

pour  
Y PASSER VOS FILMS

NUMÉRO 215

Le Numéro : TROIS FRANCS

CINQUIÈME ANNÉE

# La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE



Rédacteur en Chef :  
PAUL DE LA BORIE

Directeur :  
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :  
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS  
FRANCE : Un An ..... 50 fr.  
ÉTRANGER : Un An ..... 60 fr.  
Le Numéro ..... 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
**BOULEVARD SAINT-MARTIN**  
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry  
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86  
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité  
s'adresser aux bureaux du journal

## AU PARLEMENT

Certains pensent qu'à *La Cinématographie Française* on s'est laissé aller trop tôt au pessimisme et que rien n'est encore perdu. On verra, d'ailleurs, plus loin, que M. Dariac, Président de la Commission des Finances ne désespère pas de mettre en échec le Ministre et de faire insérer le projet Taurines dans la loi de Finances, puis de le faire adopter par la Chambre, double opération à laquelle, précisément, s'oppose M. de Lasteyrie. Ah ! comme nous voudrions pouvoir partager l'imperturbable confiance des cinégraphistes qui ont mis toute leur foi dans les parlementaires amis du cinéma et celle des parlementaires amis du cinéma qui se croient assez forts pour entraîner avec eux la majorité de la Chambre ! Que les uns et les autres soient bien assurés de nos sympathies chaleureuses. Nous sommes avec eux. Nous ne les abandonnerons pas. Ils peuvent compter sur notre concours le plus actif, le plus dévoué, le plus absolu. Seulement.....

Seulement il faut, tout de même, nous permettre d'avoir notre opinion et de la dire. S'il ne lui

convient pas d'être purement et simplement un collecteur de publicité où tout, appréciations, critiques, campagnes, est déterminé par des questions de publicité, si d'autre part il n'est pas le bulletin d'un syndicat, l'organe particulier d'un groupement professionnel, à quelle utilité, à quelle raison d'être correspond un organe corporatif tel que *La Cinématographie Française* ? Notre rôle est de renseigner la corporation. Et ce rôle est d'autant plus utile, il doit être d'autant plus nécessairement rempli que l'on perd trop souvent de vue la dispersion des cinégraphistes français. Les nouvelles ont vite fait de se répandre à Paris, dans le petit Landerneau du cinéma, elles vont même si vite que l'on ne prend pas, le plus souvent, la peine de les contrôler, en sorte que neuf fois sur dix elles sont déformées ou controuvées. Mais la province, en tout cas ? Et l'étranger ? Car il y a des cinégraphistes français en province et à l'étranger. Qui donc les renseignera si des organes corporatifs indépendants n'en prennent la peine ? N'ai-je pas été obligé, pour ma part, de réclamer

à la Chambre Syndicale avec tant d'insistance que j'ai fini par obtenir gain de cause, la publication d'un compte rendu sommaire des séances où sont discutées des questions de quelque importance? Est-ce que ceux qui s'occupent de cinématographie à un titre quelconque n'ont pas intérêt à connaître non seulement les décisions prises à la Chambre Syndicale, mais même les tendances qui s'y manifestent?

Ce n'est pas à dire que, dans des circonstances nettement déterminées, nous soyons incapables d'observer une consigne de silence. Nous l'avons, à maintes reprises, prouvé. Mais il ne faut pas abuser du silence, même au service de l'Art muet. N'en abusons pas dans cette poursuite obstinée de la détaxation des cinémas qui menace, hélas, de durer plus qu'on ne l'aurait cru. Pour des coups de main... ou de poignard qui se complotent entre un petit nombre d'affiliés, l'ombre convient : *Ad augusta per angusta* ! Mais pour un but honorable et quand on a besoin du concours de tous, rien ne vaut le grand jour et la libre discussion.

Que l'on ne voie par conséquent, dans notre empressement à renseigner nos lecteurs et dans la spontanéité de nos commentaires touchant l'odyssée — j'allais dire le calvaire — du projet Taurines, aucune arrière-pensée. Comme tous ceux qui savent la véritable situation de l'industrie cinématographique française et qui veulent son salut, nous sommes ardemment partisans de tout projet contenant quelque disposition qui lui soit favorable. Et nous avons soutenu le projet Bokanowski et nous soutenons aujourd'hui le projet Taurines. Et nous soutiendrons demain tout autre projet que les intéressés estimeront nécessaire. Seulement.....

Seulement tout notre désir de voir aboutir le projet Taurines ne peut nous illusionner au point de nous faire admettre que le cinéma est assez populaire à la Chambre pour y rallier une majorité résolue à passer outre à la résistance du mi-

nistre et obtenir l'inscription de vive force du projet Taurines dans la loi de Finances.

Hélas, non, nous ne verrons pas cela, du moins je ne le crois pas. Et puissé-je me tromper !

Pour justifier mon scepticisme, qui ne demande qu'à être démenti par les événements, j'ai le droit, en tout cas, d'invoquer le très singulier et très fâcheux incident soulevé par M. Charles Bernard le lundi 11 décembre et qui a amené la Chambre à s'occuper pendant quelques instants du cinéma.

Il est à noter d'abord que, pour une fois qu'un député français s'occupe du cinéma, c'est à la défense du film allemand qu'il se porte : l'officine de pharmacien où le député de Montmartre prépare à la fois des médicaments et des lois, est-elle donc inaccessible au cri de détresse que pousse de tous côtés la cinématographie de France? M. Charles Bernard n'a donc pas entendu dire que le cinéma français va mourir si le Parlement ne vient à son aide? Non, sans doute, puisque, ayant obtenu, par chance, que la Chambre consacra quelques minutes à l'industrie cinématographique, il a employé ces quelques minutes — dont l'aubaine ne se représentera peut-être pas avant longtemps — à plaider la cause d'un détestable film allemand qui a fait le tour du monde comme film de propagande anti-française !

L'impression produite sur la Chambre par ce singulier plaidoyer a été — et cela est bien naturel — franchement mauvaise. Vainement M. de Moro-Giafferi, à gauche, vainement M. Fernand Engeraud, au centre et vainement M. Léon Daudet, à droite en ont averti le malencontreux pharmacien qui réussissait ainsi à faire, contre sa thèse, l'unanimité des partis — en dehors d'ailleurs, de toute préoccupation politique et simplement sur le terrain de « l'hygiène patriotique » — comme l'a fort bien dit M. de Moro-Giafferi. Quelques mots du Ministre des Beaux-Arts ont, d'ailleurs,

clos l'incident et le film allemand *La Dubarry* demeure bel et bien interdit. Mais la mauvaise impression produite par l'intervention de M. Charles-Bernard, demeure elle aussi. Et elle demeure au compte de l'industrie française du cinéma.

Non seulement, en effet, on a fourni l'occasion à quelques députés comme M. Maurice Marchais ou M. Léon Barbé de prononcer à l'égard du cinéma des paroles peu favorables qui sont consignées à l'*Officiel*, mais on a donné à penser aux députés que l'occupation favorite des cinégraphistes français est d'aller chercher en Allemagne des films de propagande antifrançaise, pour les importer en France plus ou moins bien camouflés !

Et il ne s'est trouvé là personne, hélas, pour expliquer qu'une telle initiative, si peu reluisante pour la corporation, est une initiative isolée, exceptionnelle et que l'ensemble des cinégraphistes français n'a nul besoin qu'on lui rappelle les règles les plus élémentaires de « l'hygiène patriotique ». Aussi bien, d'ailleurs, pas un député — pas un ! — ne s'est-il trouvé pour faire observer à ce bon M. Charles-Bernard, si indigné de l'interdiction infligée en France à un mauvais film allemand, que les Allemands, eux, ne font pas tant de façons pour « continger » nos films dans des conditions telles que l'accès de leurs écrans nous est d'une extrême difficulté qui équivaut, à peu près, à une interdiction de principe. Et pas un député — pas un ! — n'a eu l'idée, lorsque fut soulevée la question de la censure du cinéma, de signaler à la Chambre l'intolérable situation créée par la jurisprudence de la Cour de Cassation. C'était pourtant bien le moment sinon d'obtenir, séance tenante, une solution, du moins — comme l'on dit — « d'attacher le grelot ».

Au fait où donc étaient-ils lundi dernier les députés « amis du cinéma » dont la liste s'allonge sans cesse mais dont nous attendons encore les actes ?

Vous dites que nous allons les voir enfin à l'œuvre, que leur élan énergique va entraîner l'adoption du projet Taurines et que la détaxation des cinémas est toute proche. Encore un coup puissiez-vous avoir raison. Seulement.....

Paul de la BORIE.

---

## “La Maison du Mystère”

*Nous lisons dans Cinéma Spectacles de Marseille :*

Jeudi dernier, un public nombreux et élégant se pressait dans la vaste et coquette salle du Régent-Cinéma pour assister à une présentation organisée par le représentant si sympathique des « Films Eclipse » à Marseille.

Au son d'une musique exquise, très bien exécutée par un orchestre, savamment dirigé, on assista à la vision de *La Maison du Mystère*, ce grand film dont toute la presse a parlé ces temps derniers.

Cette bande est un grand film français à épisodes, un des modèles du genre, qui renferme toutes les grandes qualités nécessaires pour assurer le succès.

Le héros de *La Maison du Mystère* a un rôle tellement écrasant que pour l'interpréter, il fallait un artiste de tout premier ordre. On ne pouvait mieux faire qu'en confiant cette interprétation à Ivan Mosjoukine, l'admirable et grand tragédien. La création qu'il vient de faire là, donne toute la mesure de son immense et remarquable talent; il y a mis toute son âme et a inventé une figure vraiment inoubliable. Le reste de l'interprétation est hors de pair, la mise en scène est soignée et exacte, et la photo simplement admirable.

Tout ceci formait un ensemble parfait; aussi, l'accueil qui fut fait à la *Maison du Mystère*, fut-il enthousiaste, tout comme celui que ce film avait déjà rencontré à Paris pour sa présentation.

Ce film est un nouveau triomphe de la production cinématographique française, il se classera parmi les chefs-d'œuvres du moment, c'est dire qu'il constitue un film à grosses recettes.

Du reste, nous savons qu'il a été remarqué tout particulièrement par les directeurs et qu'il est déjà très demandé. Comment pourrait-il en être autrement pour un film qui possède tous les éléments premiers du succès.

Avec *La Maison du Mystère*, la Société des Films Eclipse vient de prouver, une fois de plus, tout ce que peut l'industrie cinématographique française, en même temps qu'elle affirme encore la garantie de toute production portant sa marque appréciée.

LÉONCE DENANS.

# PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Préservera le 20 DÉCEMBRE de superbes comédies

## Après la Tourmente

Comédie dramatique en 4 parties

INTERPRÉTÉE PAR

**LAURA HOP CREWS**

ÉDITION DU

**16 FÉVRIER**

PUBLICITÉ

1 affiche 160×240  
2 affiches 120×160  
Photos

## CANDEUR

d'après le roman de Harry-Léon WINSLON

INTERPRÉTÉ PAR

**JACK PICKFORD & LOUISE HUFF**

ÉDITION DU

**2 MARS**

PUBLICITÉ

1 affiche 160×240  
2 affiches 120×160  
Photos

Une charmante scène comique

**Charlie CHAPLIN** et **Mabel NORMAND**

**CHARLOT, joyeux garçon**

(RÉÉDITION)

UN PATHÉ-REVUE d'une magnifique beauté, tant pour sa variété que pour son incomparable coloris.

UN PATHÉ-JOURNAL, véritable Magazine d'Actualités, passionnant toujours l'opinion et la curiosité publique.

## La Question du Scénario

Messieurs les Auteurs, voulez-vous travailler  
pour le Cinéma ?

M. GUSTAVE GUICHES

M. Gustave Guiches que nous avons trouvé dans son cabinet de travail de la rue d'Amsterdam d'où la vue s'étend merveilleuse sur l'immense cité, apprécie depuis de longues années le cinéma. Il le connaît, il l'aime, et le cinéma le lui rend, puisque le cinéma, il va nous le dire, a déjà fait appel à son talent.

« Il y a longtemps, bien longtemps, que ma collaboration a été sollicitée par des Maisons d'édition cinématographique. Il y a quelque 15 ans, M. Le Bargy qui, avec Henri Lavedan, dirigeait « le Film d'Art » qu'ils venaient de créer, avait invité une cinquantaine d'auteurs, dont j'étais, au Restaurant Henri, là à côté. Le repas eut lieu sous la présidence de Victorien Sardou; il fut excellent, accompagné de vins généreux et naturellement tout à fait cordial. Au dessert entre la poire et le fromage ces Messieurs du « Film d'Art » nous proposèrent de signer un contrat type, identique pour tous et d'après lequel ils auraient le droit exclusif d'adapter à l'écran notre production littéraire. Rien d'autre ne nous était proposé en échange.

La chaleur communicative des banquets pas plus que l'imprévoyance coutumière des gens de lettres ne nous empêcha de comprendre qu'en échange de l'avantage réel que nous aurions abandonné au Film d'Art, celui-ci, non seulement ne nous accordait rien, mais encore nous liait les mains vis à vis des autres éditeurs. Moyennant ce contrat, ils auraient pu laisser inutilisée à perpétuité la production de tel ou tel d'entre nous qui se fût même trouvé dans l'impossibilité de la porter ailleurs. L'affaire en resta là.

Quelque temps après le « Film d'Art » était repris par M.M Decourcelle et Guggenheim qui commandèrent des scénarios à certains membres de la Société des auteurs.

Depuis cette époque, vous savez comme moi qu'il y a en France une véritable crise des scénarios; beaucoup sont demandés à des metteurs en scène ou à des écrivains d'un talent tout à fait contestable. Les primes cinématographiques s'adressent-elles aux auteurs qui ont fait leurs preuves, c'est simplement pour tirer des œuvres de ceux-ci déjà éditées en librairie ou au théâtre, un scénario que, dans ces conditions, l'auteur leur cède moyennant une somme infime, même si l'œuvre est déjà fort honorablement connue. Ainsi

on a dit que Pierre Benoît n'avait touché que 6,000 francs pour *l'Atlantide* qui a rapporté des centaines de mille francs, sinon des millions aux éditeurs et aux loueurs. Moi-même je n'ai reçu de la Maison Pathé (ce n'est pas un reproche puisque, après tout, j'ai consenti librement) que 6,000 francs pour un scénario inspiré de « Celeste Prudhomme » dont le tirage dépasse cependant 200.000 exemplaires. Dans ces conditions, qu'arrive-t-il? C'est que l'écrivain de talent découragé par ces prix se désintéresse de l'invention directe; il considère que l'édition cinématographique ne constituant qu'un supplément insignifiant dans le budget de ses recettes, mieux vaut pour lui se borner à simplement autoriser l'adaptation de ses romans ou de ses pièces. Croyez-vous qu'il en serait de même si on payait mieux les scénarios originaux? Si par exemple, on offrait 10 à 12,000 francs, ce qui n'aurait rien d'exagéré pour un scénario normal de 1,800 mètres?

— Vous ne préféreriez pas, mon cher Maître, toucher des droits d'auteur comme vous en touchez chez l'éditeur de vos romans?

— Peuh... Le contrôle serait bien difficile. Vous savez que nous avons déjà beaucoup de mal à vérifier les comptes de nos éditeurs; n'en serait-il pas de même si nous devions toucher un pourcentage sur les films?

— On pourrait concevoir une Société de perception comme il en existe plusieurs : Société des Gens de Lettres, des Auteurs et Compositeurs de Musique, etc.

— Oui, ce serait là une solution, mais en attendant cette innovation, il faut nous contenter de toucher une somme à forfait. C'est dans ces conditions que moi-même j'ai déjà traité.

— Vous avez donc plusieurs œuvres destinées à l'écran?

— Oui. En dehors de *Celeste Prudhomme*, j'ai deux films chez Pathé, tous deux de 1,800 mètres : *Le Rachat* dont le nom sera changé, puisque on a présenté ces jours-ci à Paris un film allemand portant le même titre, et qui sortira en février, et *Le Sauveur* qui sortira en mai.

Enfin, j'ai donné à M. Jean Hervé de la Comédie Française, l'autorisation de tirer une œuvre cinématographique de mon roman *Les deux Soldats*. Ce film que l'on tourne en ce moment sera interprété par des acteurs de talent, notamment par Escande et par Germaine Rouer de l'Odéon. Il est la propriété de l'Agence Générale Cinématographique.

A propos de ce film, je dois vous dire que j'ai constaté qu'au Cinéma comme en littérature, comme en journalisme, il existait des sujets interdits. Pathé et Gaumont m'ont successivement refusé d'adapter ce roman, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas de sujets relatifs à la guerre. Or, dans *Les deux Soldats*, je ne montre que l'arrière; mon livre n'est qu'un reflet de la grande guerre, une glorification du travail des champs, du combat contre la nature pendant que là-haut se livrait le combat contre l'envahisseur.

Ah! j'oubliais : j'ai encore une autre œuvre chez Pathé : un film tiré d'un roman que j'ai écrit en collaboration avec François de Nion *Lauzun*, mais je n'en entends plus parler, j'attends sa sortie sans impatience.

— Les éditeurs, mon Cher Maître, prétendent aussi que les écrivains montrent une susceptibilité par trop vive lorsque le metteur en scène, mieux au courant qu'eux de la technique spéciale du Cinéma, leur demande certaines modifications.

— Mais pas du tout. Nous ne nous rebiffons que lorsque vraiment on nous demande des modifications qui dénaturent complètement notre œuvre, et ces Messieurs ne se gênent pas. Je me souviens qu'un metteur en scène me disait, il y a peu de temps : « Oh, vous verrez, j'ai fait quelque chose de très bien; vous ne reconnaîtrez pas votre roman ». Vous comprenez que nous ne pouvons pas tolérer une pareille trahison.

En définitive, que les éditeurs consentent à payer raisonnablement les écrivains, et ils recevront certainement des œuvres intéressantes, conçues directement pour l'écran. »

\*\*\*

M. ANDRÉ RIVOIRE

Critique dramatique au *Temps*

— Nous nous sommes beaucoup occupés du Cinéma à la Société des Auteurs et Compositeurs (je parle de la grande Société de la rue Henner) à l'époque où je faisais partie du Comité.

Malheureusement, mes occupations actuelles très absorbantes m'ont obligé à abandonner ces fonctions.

Il y a certainement dans le Cinéma une source considérable de profits possibles pour le romancier; il y en a moins pour l'auteur dramatique, le théâtre mettant avant tout le dialogue au premier plan. Mais, rien n'empêche un auteur dramatique qui a le sens de l'intrigue, qui sait camper des caractères, les situer, d'écrire d'excellents scénarios de films. En ce qui me concerne, je n'en ai jamais écrit. M. Diamant-Berger m'a seulement acheté il y a peu de temps, les droits d'adaptation cinématographique d'une petite pièce en un acte que j'ai écrite il y a plusieurs années, en collaboration avec Tarride, petite bluette assez insignifiante que je n'ai même pas signée de mon nom. A cela se borne mes relations avec le cinéma.

Vous me dites que les éditeurs se plaignent des exigences des romanciers ou des auteurs dramatiques, à qui ils s'adressent pour avoir des scénarios originaux. Je mets en doute cette affirmation. Tous les écrivains que j'ai connus se sont plaints au contraire des conditions fort peu avantageuses que leur offraient ces Messieurs, qui ne veulent entendre parler que d'une somme versée à forfait. Il serait très naturel, au contraire, de payer les auteurs de scénarios, comme sont payés les auteurs de pièces ou de romans, en leur versant

des droits d'auteur. Un film a-t-il du succès? il rapporte de l'argent à l'éditeur. L'auteur du scénario doit donc lui aussi en toucher. N'en a-t-il pas? tant pis pour l'éditeur et pour l'auteur. Je sais bien que l'éditeur dira : « Mais, j'ai des frais », l'écrivain peut dire aussi qu'en cas d'insuccès son travail a été totalement perdu.

La solution me paraît donc être dans une collaboration étroite entre l'éditeur et l'écrivain, l'un apportant les capitaux, l'autre son travail. Reste la question de contrôle, elle est assez difficile à réaliser en raison de la multiplicité des salles de cinémas dont beaucoup se trouvent dans de tout petits pays, mais elle n'est pas impossible.

La Société des Auteurs et Compositeurs de musique de la rue Chaptal (la petite Société) a réussi à organiser une perception et un contrôle des droits d'auteurs de ses membres, presque partout; cela prouve que l'on pourrait très bien arriver à réaliser ce contrôle cinématographique. Les éditeurs n'en veulent pas, l'accord me paraît donc difficile, et je crois que dans ces conditions, sauf de très rares exceptions les romanciers et auteurs dramatiques consentiront malaisément à écrire des scénarios originaux pour le cinéma. Ils se contenteront d'accorder pour une somme plus ou moins élevée le droit d'adaptation d'œuvres déjà lancées en librairie.

\*\*\*

M. MAURICE MAGRE

— Je ne demanderais pas mieux que d'écrire des scénarios. Malheureusement, les éditeurs ne songent que très rarement à faire appel aux véritables écrivains dramatiques et aux poètes.

Jadis, au cours d'un voyage en Italie, lisant dans les journaux que la grande firme italienne la « Cinés » venait d'ouvrir un concours de scénarios, j'y pris part, et j'eus la surprise de remporter le premier prix. Malheureusement, la guerre éclata, et le scénario ne fut jamais réalisé.

Depuis, tout récemment encore, M. Sanchez Beta m'a demandé l'autorisation de tirer un film d'une de mes œuvres : *Arlequin*. Ce film sera édité par le Cosmographe. C'est à cela que se borne ma collaboration cinématographique. Au surplus, je ne serais pas très tenté d'écrire pour le Cinéma, en raison des prix ridicules offerts par les éditeurs. Je sais bien que l'on parle beaucoup de combinaisons de droits d'auteurs analogues aux droits d'auteurs payés par les éditeurs de romans, mais le contrôle serait ici plus illusoire encore que chez ces derniers. Comment pouvoir connaître exactement le nombre de copies vendues d'un film dont on a écrit le scénario? Dans la pratique, toutes les fois où des tentatives de cet ordre ont eu lieu, elles n'ont rien donné aux auteurs, les éditeurs cinématographiques déclarant à ceux-ci : « Vous ne toucherez de droits qu'à partir

du moment où nos frais seront couverts » et alors, on peut compter ce qu'on veut dans les frais.

Je regrette tous ces inconvénients, car je travaillerais pour le Cinéma avec beaucoup de plaisir; je suis d'avis que l'on pourrait écrire des scénarios délicieux, très poétiques, et dont la réalisation nous donnerait un spectacle bien supérieur à ce que l'on peut obtenir au théâtre, en raison des possibilités de mise en scène, de décors naturels, etc.

Mais le Cinéma me paraît s'enliser dans l'ornière des faits divers, des rapt, des séductions et autres histoires à dormir debout. Ajoutez que des quantités de sujets sont prohibés : j'entends constamment certains de mes amis qui écrivent des scénarios se plaindre des restrictions que l'on apporte à leur imagination.

Ne touchez pas à la morale, ni à la politique, ni à la religion, ni à l'armée, ni à la magistrature, etc. Ce n'est pas que mes amis et moi ayons l'intention d'être subversifs, mais enfin, il faudrait faire confiance aux auteurs et penser qu'ils n'iront pas de parti-pris chercher à attaquer la morale ou la Société.

En résumé, le Cinéma est un art très intéressant, mais qui, pour l'instant paraît peu accessible aux écrivains et aux poètes ».

## UN INCIDENT A LA MUTUALITÉ

### Les artistes en seront-ils exclus ?

Un incident des plus regrettables s'est produit ces jours derniers au Palais de la Mutualité, au cours d'une des présentations spéciales données par la Chambre syndicale pour les exploitants et la presse cinématographique.

On venait de présenter *Le Lac d'Argent*, la belle œuvre de M. Roudès, qui n'avait obtenu que des applaudissements. La projection de *Nosferatu le Vampire*, film de provenance allemande, était commencée depuis quelques minutes, lorsqu'une fillette d'une dizaine d'années se mit à dire tout haut à sa mère : « Sortons, maman, j'ai peur ». Et comme la mère faisait la sourde oreille l'enfant renouvela à plusieurs reprises l'expression de sa frayeur.

Un artiste dramatique, très connu dans le monde du cinéma, car il a interprété bon nombre de rôles dans des œuvres projetées à l'écran, M. Olivier, indigné déjà par la morbidité d'une œuvre où les tendances germaniques d'un genre vraiment un peu trop sadique se donnaient libre cours, saisit l'occasion de manifester à haute et intelligible voix son indignation. Bon nombre

de spectateurs firent chorus avec lui. Pendant ce temps, la projection du film continuait toujours, cependant que le tumulte grandissait dans la salle. Finalement, M. Roquais, secrétaire de la Chambre syndicale, prévenu du tumulte, intervint et pria M. Olivier de bien vouloir le suivre dans son cabinet.

Là, en présence d'un représentant et d'un exploitant, M. Olivier déclara qu'il prenait la responsabilité de son acte, que c'était une honte de projeter devant un public français des films de ce genre, alors que tant d'artistes demeuraient inemployés en raison de l'invasion de notre marché cinématographique par la production étrangère. — Sans doute, ajoute-t-il, il est de très beaux films américains et allemands, mais la projection d'un film tel que *Nosferatu le Vampire* est inexcusable. J'ai manifesté mon indignation, j'estime avoir le droit de le faire.

« Non, monsieur, lui répondit le secrétaire de la Chambre syndicale et l'exploitant. Vous étiez ici notre invité et vous n'aviez aucun droit de manifester votre opinion.

— Comment, riposta M. Olivier, vous ne m'avez cependant rien dit quand j'ai applaudi *Le Lac d'Argent* quelques minutes auparavant.

— Vous n'aviez pas le droit de le faire, argua M. Roquais, nous vous poursuivrons.

— Vous m'en verrez enchanté, affirma avec force M. Olivier. Conduisez-moi au commissariat, je serais très heureux qu'un procès-verbal de l'incident fût dressé.

— Nous verrons cela. En tout cas, Monsieur, ajouta en terminant M. Roquais, désormais l'accès des présentations données par la Chambre syndicale vous sera interdit ainsi qu'à vos confrères les artistes.

La conversation s'arrêta là, cependant que le représentant de la firme qui présentait le film disait à M. Olivier :

— Vous voulez donc nous faire perdre 150.000 francs ?

— Ah ! voilà le grand mot lâché, répondit M. Olivier. C'est une question pure et simple de gros sous, le cinéma en France ne vous intéresse pas plus que la vie des firmes françaises et des artistes. Vous acceptez les films d'où qu'ils viennent et quelle que soit leur qualité, et vous prétendez les imposer au public. Je ne sais pas si tous les exploitants seront de votre avis, en attendant que le public manifeste le sien ».

Sur quoi, M. Olivier s'en fut.

Tels sont les faits auxquels nous n'ajouterons aucun commentaire, laissant à chacun la responsabilité de ses actes.

Nous aurions voulu voir M. Roquais, secrétaire de la Chambre syndicale, pour connaître son opinion sur l'incident, nous n'avons malheureusement pas pu le joindre.



C. N. E. C.

**Cinématographes**

# PHOCEA

*Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs*

**Siège Social :** 36 Rue de Rome **MARSEILLE**  
Téléphone 60-91, 64-94  
Adr. Télég.: **Cinéphocéa-Marseille**

**Siège Central :** 8 Rue de la Michodière **PARIS**  
Téléphone Gutenberg 50-97, 50-98  
Adr. Télég.: **Cinéphocéa-Paris**

Tél. supplémentaire : CENT. 33.80

**AGENCES RÉGIONALES A**

<b>MARSEILLE</b> 36 Rue de Rome <b>LYON</b> 23, Rue Thomassin <b>DIJON</b> 17, Rue des Perrières <b>RENNES</b> 3, Place du Palais	<b>STRASBOURG</b> 14, Rue Kuhn <b>BORDEAUX</b> 16, Rue du Palais Gallien <b>GENÈVE</b> 9, Rue du Commerce <b>BARCELONE</b> 2, Plaza del Theatro	<b>TOULOUSE</b> 4, Rue Bellegarde <b>LILLE</b> 5, Rue d'Amiens <b>NANCY</b> 33, Rue des Carmes <b>ALGER</b> 1, rue Négrier et 14, rue Mogador
--	--	--

N° 2.240. *Phocéa*

## LE LAC DE GARDE

Voyage 162 mètres

N° 2.241. *Primo-Film*

## MISS FUFFLY

Grande Comédie sentimentale 1.210 mètres

8 Rue de la Michodière Paris

MACE  
RELA

# MISS FUFFLY

Grande Comédie sentimentale

Un krach financier avait ruiné la duchesse de Roveto qui vivait à présent dans un intérieur modeste, mais où elle avait conservé quelques vestiges de son luxe passé, en compagnie de sa nièce Fernande.

La jeune fille était souvent forcée d'intervenir pour apaiser les créanciers mais néanmoins le boucher et le boulanger menaçaient de suspendre leurs fournitures si leurs factures n'étaient pas réglées.

Fernande emportant quelques objets se rendit chez divers brocanteurs mais la somme qui lui fut offerte était tellement dérisoire qu'elle revint chez elle découragée.

Elle lut dans un journal une annonce demandant une institutrice enseignant l'anglais. Aussitôt elle se rendit chez la Marquise de Valnera mais celle-ci ne put l'agréer lui faisant comprendre que certainement le monde jaserait si elle prenait une institutrice aussi jeune et jolie pour enseigner l'anglais à son fils aîné, Gaston, qui venait d'atteindre sa vingtième année.

Désolée Fernande rejoignit sa tante mais une idée lui vint; puisqu'elle était trop jeune et trop jolie, elle se vieillirait et s'enlaidirait; sous son nouvel aspect, elle fut agréée par la Marquise.

Mais au bout de quelque temps l'amour commença à chanter dans ce cœur tout neuf et elle fut désespérée en constatant que Maurice était amoureux d'une petite chanteuse de concert.

Décidément Fernande devait connaître tous les avatars. Son parti fut bientôt pris, elle s'aboucha avec un professeur qui lui donna des leçons de chant et de danse et elle fut bientôt prête à débiter sur les planches du concert favori de Gaston.

Ce fut un succès énorme. Gaston ne manquait pas une représentation et le soir à la

## MISS FUFFLY

sortie du spectacle il suivait la voiture de la jolie chanteuse. Un jour enfin elle consentit à lui accorder un rendez-vous et une tendre idylle s'ébaucha, entre les amoureux.

Gaston était loin de se douter que la jeune femme dont il était amoureux n'était autre que son professeur d'anglais.

Un soir elle lui accorda de venir la rejoindre dans sa loge d'artiste mais à condition qu'il s'y tint coi et tranquille. A peine dans la loge de la délicieuse artiste, Gaston ne résistant pas à la passion veut embrasser Fernande mais celle-ci le congédie en lui jurant qu'elle ne le reverra jamais.

Gaston est au désespoir il veut en finir avec cette vie de souffrances et il en informe Fernande par un billet accompagné d'un bouquet de fleurs.

Affolée la jeune fille quittant le concert malgré les supplications de son directeur court chez la Marquise et se rend aussitôt à la chambre de Gaston. La porte en est fermée, l'irré-médiable serait-il accompli?

La Marquise réveillée n'est pas peu surprise de trouver chez elle cette jeune femme qu'elle ne connaît pas, mais l'heure n'est pas aux explications?

Ayant réussi à ouvrir la porte de la chambre elles s'y précipitent... la chambre est vide... Gaston se serait-il donné la mort avant de rentrer chez lui?

Les deux femmes sont en proie à une anxiété fébrile lorsque Gaston paraît à la porte de la villa le choc a été trop fort pour les faibles nerfs de Fernande qui s'évanouit. Le docteur appelé craint une fièvre cérébrale aussi faut-il prévenir immédiatement la famille de la jolie chanteuse.

La Duchesse prévenue, vient rechercher sa nièce et tout se découvre, le dévouement dont fit preuve Fernande pour aider sa vieille tante à vivre désarme la Marquise et Miss Fuffly sera attachée à son élève par les liens charmants de l'amour et du mariage.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 1.210 MÈTRES — AFFICHES — PHOTOS



CINÉMATOGRAPHES  
8, rue de la Michodière, PARIS

# PHOCÉA



CINÉMATOGRAPHES  
8, Rue de la Michodière, PARIS

# PHOCÉA



# Le Lac de Garde

VOYAGE

Ce charmant film nous fait délicieusement excursionner sur le lac célèbre qui s'étend du Nord au Sud sur une longueur de 16 kilomètres et sur une largeur de 4 à 16.

La plus grande profondeur est de 275 mètres.

Il est grossi par le Sarca et ses eaux sont très limpides et très poissonneuses.

A l'Ouest, sur le Riviera bresciana, après avoir jeté un coup d'œil sur le port de Riva, nous embarquons à bord du vapeur et nous voyons défiler devant nos yeux charmés : Gargnano, renommé pour son superbe parc de citronniers, Tori, un coin charmant qui a conservé tout le pittoresque de l'ancienneté, Garde, un des plus anciens villages de la côte et qui a donné son nom au lac, Bardolino, dont le vieux donjon rappelant le moyen âge est curieux à observer, Peschiera, d'où la rivière Mincio sort du lac et enfin Saint-Vigilio, qui inspira Bocklins dans la composition de son chef-d'œuvre : l'Île de la Mort, et notre voyage s'achève sur cette vision artistique.

LONGUEUR APPROXIMATIVE 162 MÈTRES



CINÉMATOGRAPHES  
8, rue de la Michodière, PARIS

## PHOCÉA



de l'ombre et de la lumière — c'est un drame d'aujourd'hui, un drame presque banal, presque un fait-divers. Et c'est pourquoi notre sensibilité en est touchée autant et plus encore peut-être que notre imagination.

Et quelles merveilles d'exécution, quelles merveilles de technique, quelle science du rythme, quelle maîtrise de virtuosité ! A maintes reprises le public, littéralement « empoigné » a manifesté son émerveillement et son émotion par de longues acclamations.

A cette œuvre si haute et si belle, Séverin-Mars — dont la perte nous semble vraiment irréparable — aura donné tout ce qu'un homme peut donner à son art. Cette création le couvre de gloire au-delà de la vie. Miss Vvy Close, MM. Pierre Magnier et de Gravonne sont dignes de l'œuvre qu'ils interprètent et l'éloge n'est pas mince.

Nous reparlerons de *La Roue*, nous en reparlerons longtemps....

P. de la B.



PROLOGUE

« UN CRÉPULCULE ÉCARLATE »

Du rouge, du rouge !... rouge de la nuit en feu, rouge de la terre ensanglantée... Dans cette horreur écarlate, le monstrueux enchevêtrement des wagons éventrés, les flammes se tordant sous le vent, les ombres passant, affolées, puis se perdant au milieu de la fumée... un train vient de dérailler !

Et c'est cette heure atroce que choisit le destin pour marquer Sisif !... c'est à cette heure où pour la première fois, Sisif s'aperçoit qu'il est attaché à la roue des choses : Entre les débris brûlants, une petite fille blonde lui avait tendu les bras, lui, sans hésiter avait ouvert tous grands les siens !... et c'était fait, la roue les emportait tous les deux, dans sa course terrible...

Sur le moment même, il n'eut guère le temps de réfléchir. Seul au milieu de l'affolement général, il n'avait pas perdu la tête, et l'humble mécanicien devait donner des ordres comme un chef : il posa donc l'enfant non loin du rail, sur le tremblai, auprès d'un rosier sauvage sur lequel s'agitait une rose, et quand il vint la reprendre, quand il la ramena chez lui, la coucha dans le petit lit de son fils endormi, il s'aperçut qu'avec l'enfant il avait arraché la fleur... son cœur s'émoussa. Sous sa rude enveloppe, Sisif était un sentimental, cette petite rose du rail lui semblait un symbole de joie et de bonheur, il la voulait garder. Le lendemain, sa grosse main noire chercha au cou de l'enfant une médaille d'or et y trouva ses simples mots : « Norma, London ». Il partit pensif au bureau où il devait faire son rapport sur l'accident. Là, au centre, sur une immense table, s'entassaient les pauvres débris trouvés sur les victimes et les yeux de Sisif tombèrent sur une feuille de papier demi-consumée d'où ces mots jaillirent de son cœur « Petite Norma?... Petite Norma?... Tirant la lettre adroitement sans être vu, Sisif lut : « Je me trouve obligée par les circonstances de quitter l'Angleterre, car vous savez combien la pauvreté nous a fait souffrir, moi et ma petite Norma depuis la mort de mon pauvre mari. J'aurai probablement une petite place en France, et j'arriverai j'espère à élever ma fille qui n'a que moi au monde ».

« Ainsi, c'était l'Assistance Publique qui attendait l'enfant. Sisif enfonça résolument la lettre dans sa poche... il était décidé, il la garderait près de lui, la petite rose du rail.

PREMIÈRE PARTIE

« Tu vas voir un spectacle, O douteur :  
Qui forcerait la haine à répandre des pleurs,  
ŒDIPE

Quinze années passèrent sur le rail. Sisif avait vieilli, les enfants avaient grandi, la rose sauvage du rail était devenue une fleur éclatante. Le petit Elie qu'elle croyait son frère, un grand garçon rêveur. Norma s'occupait du ménage de Sisif. Pauvre ménage. Elie était luthier, par lui dans la maison noire, passait le souffle des aspirations nobles et comme il y avait dans tout cela beaucoup de jeunesse et d'espoir, on aurait pu être heureux, si Sisif le père était resté l'homme de jadis, cabochard, mais joyeux et sans vices. Hélas, le sobre Sisif ne quittait plus le cabaret des « Gueules Noires », le doux et tendre Sisif devenait sombre et brutal, l'argent se faisait de plus en plus rare. « Qu'est-ce qui se passe donc dans la vie de ce pauvre Sisif » se disaient les camarades à voix basse en le voyant s'abrutir sur son verre ? Et personne ne pouvait répondre à la question, car Sisif, lui-même se la posait. Il voyait bien que maintenant, on commençait à tourner autour de Norma, qu'il devait la défendre contre les amoureux, mais la chose était naturelle, Norma était jeune et si jolie... ce ne pouvait être la jalousie, non, ce ne pouvait être la jalousie qui rendait Sisif si malheureux... Jaloux ! Pourquoi ? Est-on jaloux de sa fille ? Norma pouvait-elle jamais appeler Sisif autrement que « Papa »... Il semblait confusément à Sisif que par instants, il désirerait autre chose, il avait peur de ses pensées, peur de lui-même, il se fuyait dans l'alcool, toute l'horreur de son existence était là. Un jour, le doute ne lui fut plus possible. Après une nuit atroce passée à la porte de Norma à lutter contre l'abominable désir, il fit son baluchon, prit son bâton, écrivit un mot d'adieu aux jeunes gens. Ils le surprirent à l'instant où il allait partir, il dû rester... la roue ne lâche point si aisément son monde... Alors, ce fut à Norma à réfléchir, un des inspecteurs de la compagnie fort riche ayant gardé cette jeunesse factice des viveurs, avait été séduit par la fraîcheur de la rose du rail. Pour satisfaire son caprice qui devenait une passion, il avait dit à Norma « Petite Norma, voulez-vous devenir ma femme ? » Norma ne pouvait point concevoir d'existence sans Elie son frère, de qui lui venait toutes les joies, sans Elie qu'elle adorait et qui sans le pauvre Sisif, et elle avait secoué négativement la tête. Mais maintenant... Mais devant le coup de désespoir de Sisif, comment n'aurait-elle pas hésité « Tu vois bien, dit-elle à Elie que c'est la misère qui le pousse et qu'il faut que je me marie !...

(A suivre)



" CHRISTIES COMEDIES SPECIALS "

# LE STRATAGÈME

Comédie Comique en 2 Parties

Longueur Approximative : **550 MÈTRES** — 1 Affiche — Photos

" RADIA FILMS "

# LES JOLIS VILLAGES D'ALSACE

DOCUMENTAIRE

Longueur Approximative : **270 MÈTRES**

# L'INSOUMISE

Grande Comédie Dramatique en 5 actes tirée du Roman de **C. HAMILTON**

Interprétée par

## Miss ELAINE HAMMERSTEIN

Mise en scène de **RALPH INCE**

LONGUEUR APPROXIMATIVE : **1.600 MÈTRES** — 3 AFFICHES — 1 SÉRIE DE PHOTOS

*N. B. --- Ces Films seront présentés le Samedi 23 Décembre, à 10 heures précises du matin, au Ciné Max Linder, 24, Boulevard Poissonnière, Paris*

EN LOCATION AUX

Téléphone : **Archives 12-54**

## Cinématographes HARRY

158<sup>ter</sup>, Rue du Temple, PARIS

Adresse télégraphique : **Harrybio-Paris**

RÉGION DU NORD  
23, Grande Place  
LILLE

RÉGION DE L'EST  
6, rue St-Nicolas  
NANCY

ALSACE-LORRAINE  
15, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins  
STRASBOURG

BELGIQUE  
97, Rue des Plantes,  
BRUXELLES

RÉGION DU CENTRE  
8, rue de la Charité  
LYON

RÉGION DU MIDI  
4, Cours Saint-Louis  
MARSEILLE

AGENCE D'ALGÉRIE  
M. SEIBERRAS, 17, rue Auber  
ALGER

AGENCE DE SUISSE  
Etab<sup>ts</sup> GAUMONT, 12, Bd du Théâtre  
GENÈVE

RÉGION DU SUD-OUEST  
20, rue du Palais-Gallien | 8, Rue Dutemps  
BORDEAUX | TOULOUSE

## Où en est la Détaxation du Cinéma

CE QUE DIT M. DARIAC

J'ai eu une conversation téléphonique de quelques minutes avec M. Adrien Dariac, président de la Commission des Finances.

« Eh bien! Monsieur le président, avez-vous lu dans la *Cinématographie Française*, le compte rendu en raccourci de l'entrevue des Délégués de la Commission interparlementaire de défense du cinéma, avec M. de Lasteyrie et qu'en pensez-vous? »

« Pas grand chose, me répond M. Dariac. Le ministre des Finances est libre de demander la disjonction de l'amendement Taurines. La Commission est libre de maintenir l'incorporation du même projet dans la loi des Finances.

— Y aurait-il à cette occasion conflit entre Ministre et Commission? »

— Je ne le pense pas: M. de Lasteyrie n'a pas assez d'estomac pour cela.

— D'après vous, monsieur le président, la Commission des Finances maintiendra donc son point de vue, et la majorité de la Chambre la suivra? »

— Je l'espère bien. En tout cas nous ferons de notre mieux, et croyez bien que ce n'est pas l'opposition du Ministre qui nous arrêtera à la Commission. Quant à la Chambre nous comptons fermement qu'elle nous suivra ».

Evidemment le torchon brûle entre la Commission et le ministre des Finances et la Commission est toute disposée à faire voter la détaxation des cinémas quand ce ne serait que pour emb... nuyer le ministre. Voilà, pour le cinéma une chance un peu imprévue. Puisse-t-il en bénéficier!

CE QUE DIT M. TAURINES

Même note d'optimisme — mais un peu moins accentuée cependant — chez M. Taurines.

— Oui, j'ai appris par votre journal comment les choses s'étaient passées au cours de l'entrevue, entre le Ministre des Finances et les délégués du Comité de Défense du Cinéma. Mais cela ne m'a pas impressionné outre mesure. Libre au ministre (c'est son droit strict) de repousser toute adjonction à la loi de Finances, surtout celles qui ont pour but de diminuer les recettes du Trésor. La Commission des Finances elle, est assez grande fille pour savoir ce qu'elle a à faire.

— Vous croyez donc à un désaccord possible entre elle et le Ministre? »

— Peuh... je n'en sais rien: mais je crois que d'une façon ou d'une autre, les choses finiront par s'arranger et que mon amendement finira pas être voté. Peu m'importe d'après quelle procédure. L'essentiel c'est que le cinéma soit détaxé et le plus rapidement possible. »

G. P.

## AU FILM DU CHARME

Un bon point.

*Je marque le coup. La Compagnie Française du film mérite un bon point pour sa façon élégante d'entendre la critique et de corriger l'erreur que j'avais signalée dans la « Cinématographie Française » du 25 novembre 1922, à propos de « Nanouk l'Esquimau ».*

*Après avoir vanté sincèrement les splendeurs de ce documentaire exceptionnel je concluais, avec le sourire :*

*« Aussi suis-je fort étonné — et c'est la raison et l'excuse de ce communiqué tardif — que la Compagnie Française du Film, qui a présenté cette révélation au « Gaumont-Palace » ne nous ait pas fait connaître les noms des patients et courageux opérateurs, à qui nous devons ce document de première valeur.*

*« Monsieur Gustave Guiches, au lieu de bavarder gentiment, à voix basse, avec ses papiers de conférencier, aurait mieux fait, ce soir-là, de nous demander simplement un triple ban pour ces bons ouvriers du film français. Son succès eût été considérable, et certains méchants garçons ne se seraient pas crus obligés de le faire laire avant... terme... ce qui abîme les plus beaux enfants. »...*

*Grande fut ma joie quand, ce matin, je reçus sous pli personnel ce gentil poulet de grain...*

« Monsieur Martel,

*« Je vous remercie du « papier » que vous avez bien voulu consacrer, dans le « Cinématographie Française » à notre film « Nanouk l'Esquimau ».*

*« Votre observation à notre adresse est tout-à-fait justifiée et c'est pourquoi le nom des réalisateurs de cette œuvre, MM. Thierry-Mallet et Flaherty a été ajouté à la bande qui est présentée actuellement au public.*

« Veuillez agréer, etc.

« G. Lourau ».

*Ainsi donc, voici une erreur ou plus exactement un oubli réparé et j'en suis fort heureux pour les réalisateurs de cette bande unique, Nanouk, qui m'a valu, je le répète avec esprit de suite, une rarissime satisfaction.*

*Je suis un « difficile » en matière d'art, et je ne découvre pas, comme d'aucuns, des talents et des génies sous mes pas.*

*Virgile a toujours et encore raison : « Apparent rariantes in gurgite vasto ».*

Saluons au passage.

A. MARTEL.

**EXPOSITION PERMANENTE**  
D'APPAREILS D'EXPLOITATION & D'ENSEIGNEMENT  
&  
D'APPAREILS DE PRISE DE VUES  
50, Rue de Bondy :: PARIS :: 2, Rue de Lancry

## LES GRANDS FILMS

### LA DUPE

Présenté par PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA



Une des scènes finales de « La Dupe »

Il ne faut pas dire que les Américains ne sont pas capables de construire un scénario sur une idée. En voici un qui tire essentiellement son mérite de l'idée, ou plus exactement du cas de conscience, que l'auteur du scénario a su mettre en valeur. Pendant toute la durée du film nous avons été intéressés et pendant quelques minutes, nous avons été violemment émus.

Connaissez-vous beaucoup de films dont on puisse en dire autant?

Le cas de conscience imaginé par M. William J. Burlbut et qu'il a développé en quatre parties savamment équilibrées, ne serait pas facile à résoudre dans la vie ordinaire où les choses ne s'arrangent pas aussi aisément qu'au cinéma. Que doit faire une femme,

une mère de famille dont le mari est sous le coup d'une grave accusation lorsque la preuve de la culpabilité du père de ses enfants est entre ses mains? Le détruire? Soit. Mais un innocent, alors, paiera pour le coupable et elle sait précisément que l'homme dont elle va briser injustement la vie qu'elle va déshonorer par une véritable trahison, l'aime en secret. Pour sauvegarder l'honneur de ses enfants a-t-elle le droit d'aller jusqu'au crime?

Mais voici l'histoire de ce cas de conscience troublant :



Miss Laura HOP CREWS dans « La Dupe ».

Cornelius Brady, financier sans scrupules, à la veille d'une faillite, demanda à la Gotham Trust de lui avaliser une traite de 700.000 dollars. Le Directeur de la Banque, Burton Temple ayant refusé nettement, la Gotham étant trop engagée par ailleurs pour se permettre un pareil découvert, l'astucieux Brady s'en fut trouver le caissier même de la banque, Robert Granger : « Si vous m'avalisez cette traite, lui dit-il, il y a 100.000 dollars pour vous ! »

Brady savait à qui il s'adressait. Robert Granger était un homme faible. Marié à une femme charmante dont il avait deux enfants, il entretenait par ailleurs un ménage illégitime qui lui coûtait... trop cher. L'inévitable se produisit donc, Granger, poussé par sa maîtresse eût l'imprudence de récrire à Brady pour lui redemander la traite, laquelle il avalisa en imitant la signature de Burton Temple.

La faute eût été sans portée, si Cornelius Brady avait payé à l'échéance comme il s'y était engagé... Il n'en fut rien. La Gotham Trust dut suspendre ses paiements, Granger fut arrêté et le grand duel commença... Burton Temple accusant son caissier d'avoir imité sa signature et Granger accusant Burton Temple de l'avoir fait poursuivre à tort pour couvrir sa mauvaise gestion.

Ce fut alors que la dupe, Mary Granger, petite femme toute naïve et toute crédule entra dans le jeu. Ne doutant

pas une seconde de la sincérité des protestations d'innocence que lui faisait Granger, elle entra sous un faux nom comme secrétaire au service de Burton Temple, bien convaincue qu'elle trouverait près du banquier la preuve de non culpabilité qui sauverait Granger.

Ce n'est pas nous qui menons la vie, c'est elle qui nous mène. Non seulement, Mary Granger n'eût pas ce qu'elle cherchait, mais elle s'attacha plus qu'elle n'aurait voulu, à cet homme auquel elle avait souhaité d'abord tant de mal!... Burton Temple était jeune, il était beau, mais il avait surtout un cœur exquis et sa bonté sans effort étonnait la pauvre petite femme que Granger n'avait pas habituée à tant de douceur.

Or, un jour vint où les accusations portées par Granger, contre Burton Temple ayant trouvé des oreilles complaisantes, le drame prit une autre forme. Granger eut l'espoir d'être un jour, relâché Burton Temple,

la certitude d'être arrêté. Les choses en étaient là quand un des détectives à la solde du banquier trouva la lettre suivante dans les papiers du vieux Cornelius Brady :

Cher Monsieur Brady.

J'ai réfléchi. Envoyez-moi la traite demain matin. Je signerai Burton Temple. Il est entendu que je recevrai 100.000 dollars et que vous rembourserez le tout avant l'échéance.

A VOUS,  
ROBERT GRANGER.

Burton Temple était sauvé!... Avec un grand élan de joie, il tendit la lettre à sa secrétaire en qui il avait plus que de la confiance : « Gardez soigneusement ce papier, dit-il, c'est la sauvegarde de mon honneur ! »

La pauvre créature reçut en tremblant la lettre fatale... Ainsi Granger lui avait menti, Granger était coupable, et de tant d'argent qu'il ne dépensait pas chez lui, que faisait-il? Cependant, avant tout, Mary Granger était mère, laisser condamner Granger, c'était perdre l'avenir de ses enfants... Elle eut un geste convulsif... Une seconde après, la preuve de l'innocence de Burton Temple flambait dans la cheminée et Mary regardait le feu en se tordant les mains...



Miss Laura HOP CREWS dans « La Dupe ».

Alors, ce fut d'elle-même qu'elle eut honte, et courant à Burton Temple, elle lui avoua qui elle était, ce qu'elle venait de faire, et dans une grande explosion de remords et d'amour, cria : « Mais je réparerai, j'avouerai devant tous, je déclarerai la vérité ».

Et elle s'appretait à quitter la maison de Burton Temple, à partir vers la douleur et la honte, quand le dieu qui protège l'amour travailla pour elle. Granger ayant tenté de s'évader de sa prison fut tué et Burton Temple pardonnant tout, put prendre la douce Mary dans ses bras... pour l'y garder à jamais.

J'ai dit à quel point ce drame qui ne comporte aucun remplissage, aucune longueur, est attachant. Il est mis en scène avec une sûreté de main qui ne laisse rien au hasard, avec un sentiment de la photogénie précis et quasi mathématique qui ne laisse place à aucune critique.

Et cela est joué par des artistes dont le jeu est net, sobre, mesuré et merveilleusement expressif sans aucun effort apparent.

« Pathé-Consortium » nous a fait connaître là un film américain d'incontestable valeur.

## LE CŒUR HUMAIN

Présenté par l'UNIVERSAL

*Le Cœur Humain* ! un beau titre, et digne d'un film qui peut mettre en valeur, faire vibrer d'une manière émouvante et en quelque sorte sous les yeux des spectateurs toutes les fibres sensibles d'un être. Ici, le film est digne du titre.

L'amour, pur, fort, confiant, généreux, l'amour complet et total habite en Tom Logan. Celle qu'il aime est une aventurière liée par un passé obscur à un forçat; mais que cette Gladys ait été ce qu'elle a voulu, qu'importe: Tom l'aime et la veut pour femme.

l'infirmité nous vaut quelques scènes admirables tant par le jeu des artistes et la mise en scène que par les sentiments exprimés.

Donc le forgeron Logan s'opposait au départ de Gladys. Le forçat Benton survient, une lutte s'engage, Logan est tué. Le mouvement de scène au cours de ces péripéties tragiques est très remarquable.

Qu'arrive-t-il? Tom, revenant d'une courte absence s' imagine que c'est sa femme qui a tué son père. Or, le frère de Tom, un simple d'esprit, l'accuse, lui Tom, du forfait. Le généreux mari de Gladys, pour sauver sa femme se laisse accuser, condamner sans se défendre. Nous voyons ainsi jouer les nobles sentiments du sacrifice.

Et Gladys, qu'est-ce qu'elle devient? Elle subit Benton, et elle le subit jusqu'à s'en dégoûter. Si bien qu'un jour arrive où pour la joie et le soulagement des spectateurs elle va le dénoncer.

Le bandit ne se laisse pas prendre ainsi; il réussit à surprendre Gladys, et il la tuerait, si Tom, libéré par les déclarations de sa femme et les démarches de son frère qui a recouvré la raison, ne survenait juste à temps. C'est une lutte où d'ailleurs il risque d'avoir le dessous, car Benton est armé, et braque sur lui un revolver.

Gladys, convertie, se jette à temps entre les deux hommes. Pour elle à présent, c'est le repentir; pour Tom, c'est l'heure du pardon. Il le donne généreusement à celle qui vient d'être blessée pour lui; et nous avons fait à peu près toute la gamme des sentiments humains.

A côté des grands rôles mentionnés ici, d'autres figures ont leur intérêt et leur importance. Le film a un mouvement de personnages remarquable, qui lui donne beaucoup de vie et de vérité. Citons une jeune orpheline recueillie, très bien interprétée par Mary Philbin. Les artistes du film sont d'ailleurs tous très remarquables. Ramsey Wallace, et Edith Hallor, Russel Simpson, Gertrude Claire, George Hackathome parmi les protagonistes méritent d'être vivement applaudis.

La mise en scène de M. Ring Baggot est très habile, et il faut féliciter M. Daniel Jourda, auteur de l'interprétation française. Les photos sont excellentes, les ensembles remarquables. *Le Cœur Humain* offre des éléments de succès de premier ordre à divers titres et sera très apprécié des spectateurs.

Gladys n'a que des sentiments d'avidité, jusqu'à ce qu'elle soit mère. Alors son cœur s'éveille, avec une passion si vive qu'elle emporte tout et ne ménage rien. Chez cette femme cruelle, l'amour maternel revêt dans cette crise de sentimentalité l'aspect violent qu'il a chez les animaux.

Mais le forçat qui la tient est libéré. Il vient la chercher; elle promet de s'enfuir. Elle trouve devant elle un autre et puissant amour: l'amour paternel, le père de Tom, un forgeron brave et loyal, désolé du mariage de son fils et qui entend le faire respecter. Le forgeron Logan est une belle figure, d'une sympathie très grande, qu'il partage amplement avec sa femme aveugle, dont

## LA FAUTE DES AUTRES

Présenté par l'A. G. C.

Je soupçonne M. Jacques Oliver, dont « l'Agence Générale Cinématographique » vient de présenter avec succès un film nouveau, de s'être donné pour tâche de réunir dans : *La Faute des Autres*, tous les traits dramatiques, toutes les scènes à effet, tous les arrangements de surprise et même tous les jeux de lumière et d'ombre qu'aime le public et qui portent infailliblement sur lui ! En sorte que, sans effort, *La Faute des Autres* est un film essentiellement « public » et dont la carrière ne peut manquer d'être fructueuse.

En tout cas, les Directeurs qui passeront *La Faute des Autres*, peuvent être sûrs que les spectateurs ne se plaindront pas de ne pas en avoir pour leur argent. C'est un film extraordinairement rempli, corsé, mouvementé, varié dont les images qui reflètent les milieux les plus divers, défient toute monotonie. Songez que le film débute à la campagne, dans un milieu purement paysan, puis met en scène la bourgeoisie rurale et, enfin se poursuit à Paris dans les milieux financiers, artistiques, mondains et fait alterner de pauvres logements populaires et de somptueux dancings, des palais et des bouges. M. Oliver déplace son appareil de prise de vue avec une vélocité inouïe et il ne craint pas de multiplier les décors — même ceux qui coûtent cher, même ceux qui comportent une figuration importante. *La Faute des Autres* est mise en scène avec soin, avec art, avec goût. Les éclairages y sont très étudiés, très intéressants et méritent une mention spéciale.

Voici le scénario qu'a imaginé M. Oliver :

La colonie agricole de Pierre Paver est florissante, James Carle, le régisseur, dirige les cultivateurs avec fermeté. Laborieux et honnête, il défend avec une rare intégrité les intérêts de son maître et les fermiers, loin de le jalouser, se soumettent à son autorité.

Jean Lorne, un paysan âpre et ambitieux, fait exception. Il dédaigne la terre et lui préfère les rêves insensés des spéculations de bourse.

James est soutenu dans son labeur par un espoir: il aime et il cherche à s'élever par son activité au rang de la fille de Pierre Paver, Hélène, que l'on attend ce même jour au foyer paternel, ses études étant terminées. Cet amour est partagé par Hélène dont le souhait le plus cher est d'unir sa vie à celle de James. Mais Pierre Paver songe pour sa fille à un mariage plus lucratif et

plus brillant. Georges Dantan, le fils d'un terrien dont la sage économie a su faire fructifier en bons écus sonnants les biens de la terre, semble à Pierre Paver le seul parti digne d'Hélène et de ses intérêts.

A l'insu de sa fille, Pierre Paver a conclu avec les Dantan un pacte d'alliance. Dans un déjeuner où l'on doit fêter le retour d'Hélène et auquel se trouve convié James, porteur des cent vingt-cinq mille francs que lui ont versé pour s'acquitter de leurs baux annuels, les travailleurs de la colonie, la grande nouvelle est proclamée sans que la jeune fille ait été pressentie.

Hélène, malgré sa résistance, devra s'incliner et James assister au triomphe de son heureux rival Georges Dantan, sous l'œil méchamment malicieux de Jean Lorne. Les fiancés, unis par la volonté de leurs familles et non par la leur, se détestent. Georges est épris d'une danseuse engagée au café-concert du village, et à la fin du repas de fiançailles, ayant appris que sa maîtresse prêtait une oreille accueillante aux propos d'un galant, son rival, David Rey, il n'hésite pas à quitter la fête pour défendre sa conquête et tancer de verte façon l'homme assez malappris pour vouloir la lui voler. James lui aussi, accompagné de Lorne, se laisse entraîner dans le bouge, n'ayant plus rien à faire chez Pierre Paver qui remet au lendemain le règlement des comptes.

Dans ce coin de vices et de désirs les passions grandissent avec violence, passion de haine entre James et Georges qui se retrouvent en présence, passion cupide dans l'âme de Lorne qui cherche l'occasion de s'approprier la somme dont James est le dépositaire. Dans l'ombre, deux volontés se guettent: celle de Lorne et celle de l'homme qui voulait ravir à Georges la jeune danseuse. Et tandis que l'un plongera la salle dans l'obscurité pour voler la sacoche, l'autre saisira son revolver et, quand la lumière éclairera à nouveau le bouge, les cent vingt-cinq mille francs auront disparu et Georges, blessé à mort, accusera James du crime.

Assassin et voleur, James est arrêté et condamné, portant le poids de la faute des autres. Hélène seule, clame l'innocence de celui qu'elle aime. Chassée du foyer paternel par Pierre Paver, à qui elle a jeté son mépris, elle errera désormais lamentable dans Paris à la recherche d'un emploi. Quant à Lorne, que nul ne soupçonne, il voit ses ambitions se réaliser. Grâce à la



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AYANT DÉJÀ RETENU

La Maison du Mystère



LUTETIA-WAGRAM  
 PALAIS DES FÊTES  
 LYON PALACE  
 BELLEVILLE PALACE  
 SÉLECT CINÉMA  
 LOUXOR CINÉMA  
 STELLA PALACE  
 PALAIS DES GLACES  
 GAITÉ PARISIENNE  
 TRIOMPHE CINÉMA  
 CINÉMA ORDENER  
 FLANDRE PALACE  
 CINÉMA DU CHATEAU D'EAU  
 BATIGNOLLES CINÉMA  
 CINÉMA RASPAIL  
 CYRANO ROQUETTE  
 ALHAMBRA CINÉMA  
 PATHÉ CLUNY  
 CINÉMA CINEO  
 CINÉMA RÉCAMIER

PHÉNIX CINÉMA  
 DANTON PALACE  
 BARBÈS PALACE  
 SUCCÈS PALACE  
 MONGE PALACE  
 PALAIS MONTPARNASSE  
 CINÉ SAINT-MARCEL  
 GRAND CINÉ LECOURBE  
 CINÉMA EXCELSIOR  
 GRAND CINÉMA BOSQUET  
 SPLENDID CINÉ CHOISY  
 KERMESE DE SAINT-DENIS  
 CINÉMA GAMBETTA  
 PARISIANA CINÉMA  
 OLYMPIA DE CLICHY  
 MAGIC CINÉ LEVALLOIS  
 FAMILY CINÉMA  
 MAINE PALACE  
 CINÉMA MONTCALM  
 GRAND CINÉ PALLADIUM

CINÉMA DES FAMILLES  
 OLYMPIC CINÉMA  
 PALAIS DE LA MUTUALITÉ  
 CINÉ DU CHATEAU D'EAU  
 MACIC CINÉ CONVENTION  
 ARTISTIC CINÉ ORLEANS  
 GRAND CINÉ POPULAIRE DE GRENELLE  
 ALHAMBRA DE MONTREUIL  
 ALHAMBRA CINÉ DE SAINT-OUEN  
 MAJECTIC CINÉ  
 ALCAZAR CINÉ D'ASNIÈRES  
 ORLEANS PALACE  
 IDEAL CINÉ ALESIA  
 CINÉ DES FAMILLES MONTRouGE  
 CIRQUE MUNICIPAL DE TROYES  
 CINÉ DE LA GARE CHAMPIGNY  
 KURSAAL CINÉ DE BOULOGNE  
 CINÉ THEATRE DE HOUILLES  
 CASINO DE VERSAILLES  
 CINEMA BOBILLOT

JOINVILLE PALACE  
 MIGNON PALACE D'ISSY-LES-MOULINEAUX  
 CINÉ JEAN-JAURÈS DE BOULOGNE  
 CINÉ PRIM  
 EDEN CINÉ DE CHARENTON  
 KERMESE DE SAINT-MAUR  
 TRIANON CINÉ DE ROMAINVILLE  
 EDEN DE VINCENNES  
 PALAIS DES FÊTES DE FONTENAY  
 FAMILY CINÉ DE MALAKOFF  
 PALACE CINÉ DE COURBEVOIE  
 CASINO DE PUTEAUX  
 CINE DE LA PLAINE SAINT-DENIS  
 TRIOMPHE CINÉ LAGNY  
 CINÉ THÉATRE DE LA GARENNE  
 EDEN CINÉ JEAN-JAURÈS  
 CINÉ PALACE DE MEAUX  
 ETC., ETC.

Exploitation des "FILMS ÉCLIPSE", 50, rue de Bondy

Téléphone : NORD, 40-39 76-00 19-86

somme volée et à l'aide de Robert de Flamers, un jeune noceur dont la mère commandite les combinaisons financières, il réussit, sous le nom de De La Dorne, à fonder une société pour l'exploitation de mines hypothétiques.

Hélène, après avoir essayé de vendre des fleurs dans un dancing, ne peut trouver, n'en connaissant aucun, de métier honorable digne de son âme pure.

Un soir, mourant de faim, elle se laisse choir dans la rue et serait écrasée par une auto si le conducteur ne réussissait, par son adresse, à éviter le malheur.

Deux hommes descendent de la voiture : De La Dorne et son ami.

Dès lors, un autre drame se noue. De La Dorne et Robert s'éprendront tous deux d'Hélène. Entre les deux associés, cette rivalité se transformera bientôt en haine. Grâce à une machination odieuse, De La Dorne poussera Robert à voler dans la caisse de la Société pour le compromettre et compromettre Hélène.

Mais, là-bas, à la colonie, l'assassin de Georges a fait des aveux. James a pu prouver que les cent vingt-cinq mille francs n'avaient pas été volés par lui, et, réhabilité, il vient à Paris retrouver Hélène.

Tandis que des bruits de faillite circulent sur la Société De La Dorne, et que le misérable s'apprête à fuir, James, enfin, lui barre le chemin. Et la police arrêtera cet escroc qui, pour ne pas être resté un simple

et honnête paysan, expiera sa vie durant son infamie issue de rêves démesurés.

James et Hélène réunis goûteront leur bonheur.

Une interprétation de choix s'emploie à donner à ce film rapide et passionné l'accent de la vie. M. Charles de Rochefort, que l'Amérique nous a enlevé pour en faire une grande vedette internationale montre, dans le personnage du paysan naturellement affiné James Carle, qu'il vaut mieux que le rôle de « jeune premier » où il fut trop longtemps confiné. Ce bel artiste sait exprimer la douleur et la souffrance, il sait être pathétique et il l'est excellemment dans *La Faute des Autres*. Cette création lui fait honneur.

M. Alcover dans le personnage du paysan ambitieux mais brutal et fruste, a de la puissance, de l'autorité, beaucoup de « cran ». C'est un artiste sûr.

M<sup>lle</sup> Mary Thay est touchante avec simplicité et sobriété, M. Andrew Brunelle connaît à merveille la mimique spéciale qu'exige l'écran. Il est parfait d'intelligence et de mesure. Dans les rôles moins bien partagés, on doit reconnaître tout le talent de M<sup>mes</sup> Jeanne Brindeau, Louise Marquet, Virginie Roland, Louise Dauville, MM. Mornay, Gildès, Ragonneau, Jacques Roussel, Favières.

Avant que s'achève l'année, « P. A. G. C. » inscrit à son actif un bon film français.



Le krach de la Société De la Dorne: les bureaux envahis

## ŒUVRE MAGNIFIQUE

Tant par la haute portée morale de son Scénario que par l'émotion artistique

Que dégagent :

**SON INTERPRÉTATION**

La somptuosité de sa Mise en Scène

Les splendeurs de sa Photo

## Voilà quelques qualités

de

# ARGENTS

# PHOCÉA



# UN CONSEIL

Si vous voulez faire preuve  
de perspicacité  
N'attendez pas la présentation.

Retenez dès à présent une date  
pour passer

# LES 2 SERGENTS

c'est un

# SUCCÈS ASSURÉ



CINÉMATOGRAPHES  
8, rue de la Michodière, PARIS

# PHOCÉA

valeur avec beaucoup de tact par son metteur en scène que j'ai déjà félicité plus haut. Et puis c'est un film Gaumont, ce qui signifie que rien n'a été épargné pour mener à bien sa réalisation, nous nous en apercevons aux intérieurs qui sont luxueux, aux costumes qui sont exacts, et surtout à l'interprétation qui n'est qu'une réunion de grandes vedettes.

Claude Mérelle, franche et simple Margot est en même temps Léonora Galigai, Maréchale d'Ancre, grande dame inquiétante et orgueilleuse. Il faut un talent souple et varié comme celui de Claude Mérelle pour s'acquitter de la tâche toujours périlleuse du rôle double.

M<sup>lles</sup> Lilian Constantini (Marie Concini) et Simone Vaudry (Gloriette), sont toutes deux délicieuses de jeunesse et de charme; M<sup>me</sup> Céline James est une très émouvante Martine.

M. Jacques Guilhène nous fait regretter qu'il ne paraisse pas plus souvent à l'écran. Le rôle d'Henriot lui a permis de déployer toutes ses qualités de parfait jeune premier. M. Decœur a prêté à Jacques Bonhomme ses yeux clairs si expressifs et son jeu puissant. Gaston Modot est tout simplement splendide dans un rôle trop court, son Ravillac est inoubliable.

Le bon roy Henri, c'est Henri Baudin chez lequel nous avons retrouvé non seulement la parfaite ressemblance physique du Béarnais, mais encore toute la verve, l'esprit, la bonté naturelle du modèle. C'est une belle création de plus à son actif. Félicitons encore MM. Genica Missirio, élégant et félin Concini, Paul Duc (Louis XIII), Vouthier (Vitry) et toute la nombreuse et homogène interprétation de *La Bouquetière des Innocents*.



## LE MAUVAIS GARÇON

Présenté par PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

Ah ! le délicieux film français, si français ! Qu'il est joli, pimpant, agréable à voir ! Avec quel plaisir on en suit le développement aimable et qui, vers le dénouement, effleure l'émotion attendrie ! Henri Diamant-Berger vient de donner, en faisant triompher *Le Mauvais Garçon* un témoignage de virtuosité dont il a le droit d'être fier. Quand on a fait *Les Trois Mousquetaires* et *Vingt Ans Après*, c'est un véritable tour de force de réussir *Le Mauvais Garçon*. Ainsi un peintre d'Histoire que l'on savait capable de broser de grandes compositions fortement colorées, étonne et ravit lorsque, par délassement, il exécute une aquarelle ou un pastel dans les nuances tendres et discrètes, sur un thème gracieux et simple.

Dans *Le Mauvais Garçon*, l'animateur des *Trois Mousquetaires* et de *Vingt Ans Après*, a mis beaucoup de grâce, de délicatesse, d'élégance et d'esprit. Il a, d'une touche aisée et légère, peint le plus joli tableautin qui se puisse imaginer. Le thème, emprunté à une nouvelle de M. Jacques Deval est, d'ailleurs, parfaitement vraisemblable, ce qui ne gâte rien, au contraire, En voici l'argument :

*Le Mauvais Garçon* plait trop aux femmes et son appartement est le siège de telles luttes qu'il le déserte et loue incognito deux pièces dans l'appartement de bons bourgeois, désireux d'équilibrer leur budget.

Cette vertueuse famille est composée de maman, de sa fille, de son fils, d'un futur gendre et d'un futur beau-père... Tout ce monde s'entend raisonnablement quand le Mauvais Garçon arrive !... Hélas ! dans la vie, tout est une question de comparaisons !... L'élégance et le charme du Mauvais Garçon ont tôt fait de détruire dans le cœur de la jeune fille, l'influence du fiancé à binocle et elle pense désormais avec horreur à une vie passée en pantoufles au coin du feu, vis-à-vis de ce grand dadais.

Pour comble, le Mauvais Garçon, qui s'est empressé de déniaiser le jeune frère en l'initiant aux délices de la vie de plaisir et d'un tailleur anglais, a trouvé en ce jeune homme un ardent allié ! Il ménage des entrevues entre sa sœur et le Mauvais Garçon, sans se douter, le jeune ingénu, de l'imprudence qu'il commet ! Et les choses en arrivent à un tel point que Mademoiselle commet l'insigne folie de renvoyer sa bague au fiancé de tout repos.

Dans toutes les histoires d'amour, il faut qu'il y ait un traître... Le Mauvais Garçon à un vieil ami auquel il n'a point caché son nouveau flirt. Le dit ami, bien certain que la pauvre jeune fille ne sera qu'une victime de plus ajoutée au martyrologe des amantes, est pris de subits scrupules de conscience et va prévenir la maman.

Tout de suite, il y a drame... Maman enferme sa fille et intime à l'indigne locataire l'ordre de quitter la maison.

Alors, le Mauvais Garçon (beaucoup moins mauvais qu'il ne le croit lui-même) se sent fort troublé. Il s'aperçoit qu'il aime vraiment cette enfant pour laquelle il pensait n'avoir qu'un caprice, et c'est dans cet état d'âme que le trouve la charmante fille échappée, en vraie amoureuse, à la surveillance maternelle pour venir lui dire « Adieu ! » Il la prend dans ses bras, mais pour la première fois de sa vie, il respecte de jolies lèvres dont il a fort envie. L'amour a transformé le Mauvais Garçon et cette histoire, comme tant d'autres, finira par un mariage.

Voilà, n'est-il pas vrai, un joli conte. M. Henri Diamant-Berger en a fait le récit exclusivement par l'image, sans aucun titre intérieur. C'est une tentative intéressante. Toutefois elle ne nous a pas paru absolument concluante parce qu'elle présente deux inconvénients. Tout d'abord l'absence de sous-titres oblige le spectateur à un effort d'attention qui n'a rien de fatigant lorsqu'il s'agit d'un film tel que *Le Mauvais Garçon* mais qui pourrait l'être en d'autres circonstances. Ensuite il y a, tout de même certains détails qui échappent et, précisément quand le film est joli et intéressant — comme c'est le cas pour *Le Mauvais Garçon* — le spectateur regrette d'autant plus vivement la moindre bribe de plaisir dont le prive un instant

de distraction ou d'incompréhension. Bref nous conseillons de placer quelques sous-titres aux bons endroits et il suffira d'en placer très peu pour que le plaisir du spectateur soit complet.

Nous avons dit que la mise en scène de Diamant-Berger était d'une rare élégance — cela est exact pour les scènes qui se déroulent dans l'appartement, fort chic, du Mauvais Garçon. Mais, au contraire, dans les scènes qui se déroulent en plein milieu petit bourgeois, le décor et les personnages sont d'un réalisme... bourgeois extrêmement cocasse et strictement authentique. Tout, en vérité, est charmant dans ce film.

Pierre de Guingand est, avec une désinvolture incomparable, avec une nonchalance exquise, une préciosité qui semble naturelle, le mauvais garçon que l'on devrait haïr et qui se fait aimer de tous, même de la jeune fille sérieuse et sincère vers qui le pousse le hasard, ce grand maître de nos destinées. Maurice Chevalier, dans un rôle un peu épisodique de nigaud peu à peu dénié fait la joie du spectateur, M<sup>lle</sup> Denise Legeay est charmante, Marguerite Moreno est vraie, Joffre, Prê fils, M<sup>mes</sup> Myral, Stacquet, dessinent avec humour et talent d'amusantes silhouettes, Martinelli joue avec simplicité et avec sentiment. Enfin il y a un intermède gracieux exécuté par la danseuse Jasmine.

Au résumé un film extrêmement attrayant, qui plaira partout et très vivement.

## MOI AUSSI... J'ACCUSE...

Présenté par PATHE-CONSORTIUM-CINEMA

Les Américains ont longtemps excellé dans les films interprétés par les animaux. Il y a là-bas, à Los-Angeles, des spécialistes de ce genre de films et le public raffole de leurs productions qui ne brillent pourtant pas toujours par l'ingéniosité. Mais voici que la France se met en ligne. Pathé-Consortium, vient de présenter le premier film français comportant un scénario exécuté par des animaux de basse-cour. Ah ! que l'auteur de *Chantecler* eut pris de plaisir à voir le poulailler en fête célébrer les noces de la poulette, applaudir M. le Maire célébrant au banquet traditionnel, les vertus des jeunes époux, puis la farandole, puis la Kermesse et enfin le retour au logis de volatiles un peu titubantes ! Il y a aussi la scène de la classe troublée par l'invasion d'un méchant bouledogue, il y a la scène des poutes engluées, il y a de nombreuses scènes absolument charmantes.

Il faut dire que le scénario et la mise en scène sont

de M. Alfred Machin qui a, comme l'on sait, l'esprit le plus fin. Il a tiré un parti extraordinaire des « artistes », singulièrement difficiles à manier et à styler qui interprètent, avec le sérieux et la conscience de comédiens accomplis, ce film tout à la fois si curieux et si amusant.

Le public de la présentation a fait un franc succès à cette bande dont la sortie va coïncider avec Noël. Avant d'être immolés en vue des agapes du réveillon, le poulet et la dinde ont voulu contribuer à notre divertissement : la vue avant le goût, le regard avant l'estomac ! Qu'après cela, à l'instar du héros du film d'Abel Gance, le poulailler nous accuse... d'ingratitude c'est bien son droit. Mais la nécessité fait l'oise si chère aux soupeurs du réveillon. Applaudissons, du moins, ce film où nos victimes déploient, *in extremis*, un talent que nous ne leur soupçonnions pas.

## “ LA MAISON DU MYSTÈRE ”

et ses interprètes



M<sup>lle</sup> FRANCINE MUSSEY

## UNE RESSEMBLANCE FRAPPANTE



M. HENRI BAUDIN, dans le rôle de *Henri IV*  
de

# La Bouquetière des Innocents

Réalisation de JACQUES-ROBERT

D'après la pièce célèbre d'ANICET BOURGEOIS et FERDINAND DUGUÉ

Film GAUMONT



:: Série PAX ::

dont la présentation spéciale et privée a eu lieu  
au Gaumont-Palace, le Mardi 11 Décembre

## On s'occupe du Cinéma à la Chambre

Et c'est en l'honneur d'un film Allemand !

Voici le compte rendu, tel qu'il a paru à l'Officiel de l'incident soulevé lundi dernier à la Chambre par M. Charles Bernard, député de Paris, et dont parle, dans son article de cette semaine notre Rédacteur en Chef :

M. le président. — La parole est à M. Charles Bernard.

M. Fernand Engerand. — Vous allez nous parler d'art religieux ? (Sourires.)

M. Charles Bernard. — Je ne vous parlerai pas d'art religieux, mais d'art cinématographique. Chacun ici à sa spécialité.

M. Rbul. — C'est comme dans la pharmacie. (Rires.)

M. Charles Bernard. — Les curés parlent d'art religieux; moi de tout autre chose. (Nouveaux rires.)

La pharmacie n'est pas en cause. Lorsque l'article 23 viendra sur le chantier des discussions parlementaires, j'interviendrai. Vous avez parlé des boulangers: nous sommes assez dans le pétrin pour ne pas nous y mettre davantage. (On rit.)

Monsieur, le ministre, je ne vous ai pas communiqué mon dossier et j'aurais dû le faire; mais vous êtes tout de même au courant de ce qui m'amène à la tribune.

Je croyais qu'il n'y avait plus de censure.

M. le ministre de l'instruction publique. — Ah! mais si!

M. Charles Bernard. — Je croyais qu'elle était morte avec la guerre...

M. Morucci. — La guerre n'est pas morte.

M. Charles Bernard. — Je m'en aperçois ici; cependant au point de vue littéraire comme au point de vue de la publication des journaux, Anasthasie n'existe plus. Ses ciseaux ont été singulièrement ébréchés par les interventions qui ont eu lieu à cette tribune et le ridicule qui, il faut en convenir, s'attachait à cette mauvaise fête barbare.

A cette heure, c'est sur les films cinématographiques que la censure exerce ses méfaits.

J'entends bien qu'on a le droit de jeter un regard curieux sur les œuvres pornographiques, sur les œuvres où, à la fin du film, les apaches, comme la vertu à la fin des contes, sont généralement récompensés.

Mais lorsqu'un film, qui a été examiné par une partie de la presse, par des gens qui appartiennent à la corporation, ne contient rien d'offensant ni pour la morale ni pour la vérité historique, on se demande comment le maître censeur M. Paul Ginisty a pu décider qu'il ne fallait pas que le film intitulé: *Madame Dubarry*, vienne le jour. (Mouvements divers.) Il faudrait tout de même que l'on sût comment est composé ce film.

M. le ministre de l'instruction publique. — Amenez-le! (On rit.)

M. Charles Bernard. — On vous le fera voir et ayant peu. Monsieur le ministre, on vous a invité à venir le voir, mais vous êtes resté dans votre tour d'ivoire en disant: «Impossible. Mille regrets. Mme Dubarry, je ne veux pas la voir.» (Rires.)

M. Léon Daudet. — Vous devriez dire: «tour de ne pas y voir.» (Nouveaux rires.)

M. Charles Bernard. — On ne peut juger une affaire qu'après l'avoir vue.

Votre commission de qui est-elle constituée, comment est-elle constituée? (Interruptions.)

Mme Dubarry est morte depuis longtemps. Elle a même été exécutée, et c'est précisément parce que le film rapporte qu'elle

a été décapitée qu'on s'insurge et qu'on dit: «Il est impossible qu'on voie Mme Dubarry, une si jolie femme, exécutée de cette façon-là.»

M. Xavier Vallat. — Ce n'est pas la première femme qui a perdu la tête. (Rires.)

M. Charles Bernard. — Et d'autres encore la perdront.

Mais l'affaire se corse et il faut connaître le scénario: vous m'en voudriez si je ne le faisais pas passer devant les yeux.

«Le roman n'est qu'une petite histoire probable. L'histoire, c'est du grand roman vrai, porté sans cesse à sa suprême puissance», a dit Bourget. Vous connaissez bien Bourget, monsieur le ministre vous l'avez lu.

M. le ministre de l'instruction publique. — Je l'admire beaucoup, ce qui est peut-être compromettant. (Sourires.)

M. Charles Bernard. — Il faut que vous connaissiez le film lui-même. Je serai bref, car je n'ai pas l'habitude de me livrer à ces sortes d'exercices, et je sais assez toutes les fatigues que vous avez éprouvées en suivant le budget de l'instruction publique pour épargner celles que vous pourriez éprouver dans la discussion du budget des beaux-arts.

M. le ministre de l'instruction publique. — Cela, c'est bien! (Sourires.)

M. Charles Bernard. — C'est donc un petit cours d'histoire pour ceux qui ont oublié celle de France que vous allez me permettre de vous faire. Mme Dubarry séduisit le roi de France au point qu'il songea un moment à l'épouser, comme Louis XIV avait épousé Mme de Maintenon. Celle qui, pendant six ans, gouverna en réalité le royaume et se fit donner par Louis XV des richesses considérables, avait commencé par être une petite modiste, dans mon style imagé, je dirai un petit trottin.

«Chargée d'aller porter un chapeau à une cliente, par Mme Labille sa patronne, nous la voyons, tout en acceptant les hommages d'un galant sur le retour, rejoindre hâtivement Armand Sainte-Foy son amoureux du moment, puis en le quittant, se trouve mêlée à la foule qui se presse pour passer un cortège...»

M. Morucci. — Vous avez lu la chronique de l'«Œil de Bœuf».

M. Charles Bernard. — Je sais bien que vous avez des lettres. Conservez-les pour plus tard.

Au centre. — Parlez-nous plutôt de «l'œil de Moscou», monsieur Morucci. (Rires.)

M. le président. — Laissez tourner! (Nouveaux rires et applaudissements.)

M. Charles Bernard. — Je tourne donc, je suis. (Nouveaux rires.)

«Pressée, bousculée, la curieuse, qui veut se placer au premier rang, voit le carton qu'elle porte et le chapeau élégant qu'il contient, rouler sous les pas des chevaux. Cris, pleurs! Un brillant cavalier s'arrête devant la jolie fille et, navré de cet accident, l'interroge. A quelque chose malheur est bon, car c'est peut-être là le point de départ de la fortune invraisemblable de Jeanne Bécu, dite Jeanne Vaubernier, dite la Lange, qui devait devenir plus tard l'authentique comtesse du Barry.»

«Ce cavalier, apitoyé par les larmes de la modiste et l'état lamentable du chapeau piétiné, c'était le marquis don Diégo de Alucena, ambassadeur d'Espagne. Il prend la peine, dont il espère bien tirer récompense, d'aller intercéder auprès de Mme Labille puis obtient un rendez-vous de la fille. Le reste se devine. Et voici Jeanne lancée, abandonnant la confection des bonnets pour la carrière galante.

«Mais elle veut revoir Armand Sainte-Foy, pour lequel elle a «un sentiment», comme on disait à l'époque et elle lui écrit de se trouver au bal de l'Opéra, où elle se rend avec le marquis. Celui-ci se fâche quand il la voit tomber dans les bras de son jeune amant. Querelle, tumulte, bataille, le marquis dégaine et un aventurier célèbre, Jean du Barry, place dans la main désarmée de Sainte-Foy sa propre épée et le lance sur l'ambassadeur d'Espagne, qui tombe bientôt après, blessé à mort. Trop tard, la foule des masques s'interpose, mais la garde arrive et on arrête Sainte-Foy, tandis que Jean du Barry entraîne Jeanne défaillante.»

« Du Barry, qui a flairé une proie facile installe Jeanne chez lui et en fait non seulement sa maîtresse... »

**M. le ministre de l'instruction publique.** — Ce film n'est pas pour les écoles!

**M. Charles Bernard.** — Il faut que vous sachiez comment est composé ce film, s'il caricature l'histoire, enfin si votre censure, en l'espèce M. Ginisty, a le droit de mettre son veto et d'empêcher que ce film soit joué.

Il y a des intérêts en jeu. Des dépenses ont été engagées. Ce film a été joué sur des scènes publiques en Angleterre, en Amérique; nulle part il n'a soulevé aucun cri, aucun tapage. Vous l'interdisez en France parce que, d'après vous, il caricature la vérité. M. Ginisty n'avait pas le droit de prendre cette mesure si ce n'est pas exact. Le fait du prince n'exite plus.

Si demain vous n'étiez plus les maîtres et que la réaction triomphante vous dise : Je ne veux pas que vous reproduisiez les œuvres de Zola, *Germinal*, *La Terre*, ou une œuvre historique quelconque, vous inclinerez-vous? Que fait-on donc de la liberté?

Si je suis à cette tribune, c'est pour montrer l'odieuse de la mesure que vous avez prise, car si vous ne m'aviez pas interrompu, vous sauriez déjà que, dans ce film, il n'y a rien de choquant pour personne. Je continue ma lecture

«... mais encore sa complice dans toutes sortes d'opérations louches. Le fait est indéniable et tous les historiens le racontent. C'est chez lui qu'elle devient célèbre par sa beauté, son élégance et son esprit et qu'elle prit pour nom d'aventures celui de « Lange » on ne sait trop pourquoi.

« Jean Du Barry, qui, réellement faisait des affaires de fournitures avec l'Etat... »

On en a fait pendant la guerre encore, et non des moindres.

« ne pouvant obtenir le visa du ministre, envoi un jour, Jeanne chez le duc de Choiseul, afin de solliciter le paiement d'un bon sur la trésorerie générale. Mais entre Choiseul et Jeanne Lange, naît immédiatement une antipathie qui va donner lieu à une guerre fort longue et où rien ne sera épargné de part et d'autre.

« Le roi Louis XV, entouré de ses familiers, dont le maréchal de Richelieu, le duc de Choiseul et sa sœur la duchesse de Grammont, qui rêvait de jouer le rôle de grande favorite, aperçoit dans les jardins la jolie figure de Jeanne, qui, désappointée de son échec auprès de Choiseul, songe mélancoliquement à la réception un peu brutale que va lui faire Jean Du Barry.

« Intrigué par cette belle inconnue, le roi donne l'ordre à son fidèle valet procureur Lebel de lui amener la dame. Trop tard, malheureusement, car Lebel, envoyé par Choiseul, vient justement à l'instant d'éloigner brusquement l'élégante sollicituse.

« La pauvre Lange, habituée sans doute aux façons de Jean Du Barry, ne s'était pas méprise sur l'accueil qu'elle recevrait en rentrant sans avoir réussi. Cet odieux personnage, écœurant de colère, la rudoie d'importance, avant de regagner ses salons, où se réunissent pour jouer de nombreux gentilshommes et où vient précisément ce soir-là Lebel, le valet de chambre, dont les fonctions spéciales sont bien connues de Jean Du Barry, à qui, tout d'un coup, vient la pensée d'en tirer profit. Aussi ordonne-t-il à Jeanne de se mettre sous les armes et de venir présider la table de bouillotte où Lebel tient les cartes. Séduit par la beauté, l'entrain et le piquant particulier de la belle créature, Lebel mit tout en œuvre pour la présenter à son royal maître; mais il n'avait pas prévu que c'était précisément par toute absence de tenue et par son laisser-aller de gamine de Paris, que Jeanne allait faire la conquête du roi. »

Lorsqu'on voit un scénario aussi légitime — passez-moi l'expression — et que la censure veut absolument l'interdire, on se demande à quel mobile on a pu obéir.

Mais les personnes qui ont engagé de grands intérêts sur ce film ont un scrupule de conscience; elles se sont dit : Il faudrait tout de même qu'on vint le voir, d'autant qu'il nous revient que, si nous le tournons à Paris, il y aura un beau tapage. Une sorte de commission interparlementaire fut alors constituée.

La ligue de l'action française, il faut absolument que je précise ce détail, la ligue de l'action française, dont le siège est rue de

Rome, 12, écrit à M. Mayer, 20, rue Caulaincourt, la lettre que voici

« Paris, le 29 septembre 1922.

« Monsieur Albert Mayer, 20, rue Caulaincourt, Paris (18<sup>e</sup>).

« Monsieur,

« Comme suite à la visite qu'un collaborateur du journal *l'Action française* et moi-même, vous avons faite, le 25 courant, je viens vous confirmer, par cette lettre, notre entretien. J'ajoute cependant que je ne parle plus maintenant en mon seul nom personnel. En conséquence, voici les communications que j'ai mission de vous faire :

« Quelle que soit la manière dont l'histoire de France puisse être traitée et comprise, il est, en principe, inadmissible que des étrangers, à plus forte raison des ennemis traditionnels, en l'espèce des Allemands, s'emparent de notre passé pour l'exposer aux yeux de nos compatriotes — même dans un seul dessein commercial — car il est inévitable qu'ils y mettent de l'ignorance, sinon des intentions malveillantes. L'histoire de France appartient aux Français et il ne convient pas qu'un étranger se permette de la commenter ni l'apprécier devant eux. Que les metteurs en scène étrangers se contentent en fait de scénarios historiques de sujets pris dans l'histoire de leurs pays respectifs. En restant strictement sur ce terrain, ils éviteront de froisser des susceptibilités légitimes, ils donneront l'exemple du bon goût et de la discrétion et n'iront pas au-devant d'incidents regrettables.

« En ce qui concerne spécialement le film intitulé *Madame du Barry* : Je vous demande formellement d'y supprimer, comme autant de contre-vérités ridicules :

« a) Le texte qui dit en substance que la liaison du comte du Barry et de son amie devient, comme toutes les liaisons de cette époque, un moyen de parvenir.

« b) Le passage où l'on montre le roi signant un bon de 100,000 livres sur la caisse de l'Etat dans l'unique dessein de complaire à une femme.

« c) La scène où le roi est représenté polissant les ongles à Mme du Barry, scène pendant laquelle il est souffleté par celle-ci.

« d) Le texte exposant à sa manière l'affaire dite « du pacte de famine », où il est dit que « le roi lui-même tirait des bénéfices » de cette affaire.

« e) Le passage relatif à la visite de la députation, cette députation regardant Louis XV jouer dans le parc, et s'entendant répondre par Choiseul : « Le roi a des occupations plus sérieuses ».

« f) La scène de la mort de Louis XV où on voit le roi présenter un visage grotesque, se raccrocher à son valet de chambre dans une attitude de suppliant, arracher au prêtre le livre de prières et le déchirer.

« g) Le texte qui porte que Louis XV meurt, après avoir dégradé la fonction royale.

« D'une façon générale, je vous demande formellement la suppression pure et simple de toutes les citations ayant un caractère tendancieux (entre autres celles que j'ai crayonnées sur votre texte) et leur remplacement par des notes ayant un caractère d'information pure ou de liaison pour l'affublation cinématographique.

« Je vous demande formellement, non seulement ces deux sortes de coupures, mais encore que les nouveaux textes tendent à rétablir sur Louis XV la vérité historique, à savoir que ce roi ne se désintéressait pas, comme une histoire de parti l'a prétendu, des affaires de l'Etat, qu'il séparait nettement ses affections privées de ses devoirs de souverain et que son règne n'a pas été sans bienfaits puisqu'il a valu à la France deux provinces : la Lorraine et la Corse.

« Vous m'avez dit avoir consulté tous les ouvrages possibles sur Louis XV et Mme du Barry. Je me permets de douter que vous ayez lu les deux récents livres (Emile Paul, éditeur) de Claude Saint-Audré, consacrés aux deux personnages en question. Ils mettent les choses bien au point et détruisent la plupart des légendes répandues par les frères de Goncourt. Augustin Chal-

lamel, Michelet et « les romanciers », Vous y trouverez sans peine des citations d'un esprit absolument contraire à celles que vous avez tirées des auteurs que je viens de citer. Nous nous faisons fort au besoins de vous en fournir autant qu'il vous sera nécessaire.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

« MARIUS PLATEAU,  
« Secrétaire général de la ligue d'action française,  
des camelots du roi et des commissaires. »

Mais alors, vous avez bien vu la lettre interdisant formellement à la société Acta de tourner le film de Madame Dubarry. Ceux-ci, qui sont des sages, y ont consenti; et j'ai sous les yeux la lettre avec les faits soulignés par M. Marius Plateau, secrétaire général de la ligue d'action française, des camelots et commissaires du roi.

« Puisqu'il y a dans ce film quelque chose qui choque votre parti et votre conscience de royaliste, nous allons immédiatement l'enlever. Mon but, en effet, n'est pas de froisser vos susceptibilités. Si ceci ne vous satisfait pas, n'en parlons plus. »

**M. Léon Daudet.** — De quelle nationalité est la compagnie?

**M. Charles Bernard.** — La Société est française, mais le film est allemand, je l'ai dit. (*Interruption et bruit.*) Voyons! il y a des livres allemands lus en France. L'art n'a pas de patrie.

**M. Léon Daudet.** — Croyez-vous que les Berlinoises supporteraient que soit tourné à Berlin un film français où serait ridiculisé Frédéric II? (*Très bien! à droite.*)

**M. Charles Bernard.** — Ce n'est pas la question.

**M. Léon Daudet.** — Je vous demande pardon!

**M. Morucci.** — Il faut envoyer une délégation pour le savoir.

**M. Charles Bernard.** — Monsieur Daudet, voilà où nous ne sommes plus d'accord. Vous n'avez pas vu le film.

**M. de Moro-Giafferri.** — Je reconnais que c'est une question, mais cela fait deux questions.

**M. Léon Daudet.** — Mais l'une est primordiale et l'autre secondaire.

**M. de Moro-Giafferri.** — Nous allons voir si la première s'applique. Examinons la seconde.

**M. Charles Bernard.** — Vous n'avez pas vu le film, vous ne pouvez donc pas savoir si Louis XV a été ridiculisé et si les légendes dont je vous ai donné lecture ne sont pas adéquates au film lui-même.

**M. Léon Daudet.** — En principe, un film allemand n'a pas à s'occuper des faits de l'histoire de France.

**M. le rapporteur.** — Vous ne savez peut-être pas que ce film a été représenté en Amérique; vous ne savez peut-être pas non plus que les combattants américains se sont violemment opposés à la représentation de ce film.

Je dois à la vérité de dire qu'ils considéraient, avec juste raison, ce film allemand comme entièrement hostile à la France! (*Applaudissements.*)

**M. Léon Daudet.** — Alors, c'est jugé.

**M. Balanant.** — Cela suffit.

**M. Charles Bernard.** — C'est encore là une affirmation qui est controuvable, j'ai là des coupures...

**M. de Moro-Giafferri.** — S'il est exact qu'en Amérique ce film a été jugé injurieux pour la France, il n'y a plus ici de question politique, il n'y a qu'une question d'hygiène patriotique. (*Applaudissements.*)

**M. Charles Bernard.** — Vous n'allez pas m'accuser, je pense, de faire l'apologie d'un film allemand?

**M. Léon Daudet.** — Notre histoire ne regarde pas les Allemands.

**M. Fernand Engerand.** — Et ce débat ne regarde pas la Chambre. (*Applaudissements.*)

**M. Charles Bernard.** — Ne rompons pas les chiens!

**M. Léon Daudet.** — Nous ne rompons pas les chiens...

**M. Charles Bernard.** — Je répète que la Commission qui a vu le film peut affirmer qu'il ne contenait absolument rien de défavorable à Louis XV.

**M. Léon Daudet.** — Je répète que l'histoire de la France ne regarde pas les Allemands.

**M. Charles Bernard.** — C'est une autre affaire. Il s'agit de savoir...

**M. Léon Daudet.** — Je vous répète que cela ne regarde pas les Allemands. On ne s'est pas battu pendant quatre ans pour qu'un film allemand, représenté à Paris, ridiculise un roi de France. (*Applaudissements.*)

**M. Charles Bernard.** — Ce n'est pas la question : il s'agit de savoir si vraiment le film est ce qu'on prétend. Le film n'est pas ce que prétend M. Daudet. Nous avons demandé que la commission l'examinât : les coupures que vous avez demandées, on les a faites et le reste a été accepté par la commission qui a en connaître.

**M. Léon Daudet.** — Je vous répète qu'un film allemand concernant l'histoire de France ne doit pas être joué à Paris. C'est une affaire qui ne regarde pas les Allemands. (*Applaudissements à droite.*)

**M. Charles Bernard.** — On ne peut, dit-on, pas être plus royaliste que le roi. Vos amis eux-mêmes, après qu'eurent été faites les coupures que l'on avait demandées, ont estimé que, de cette façon, le film pouvait être joué.

**M. Léon Daudet.** — Ils ont été trop indulgents. Je n'admets pas qu'on représente, à Paris, un film allemand concernant l'histoire de la France.

**M. Charles Bernard.** — Si, au point de vue de la liberté... (*Interruptions.*)

**M. Léon Daudet.** — Ce n'est plus de la liberté, c'est de la licence contre la patrie. (*Très bien! très bien!*) L'histoire de France ne regarde pas les Allemands.

**M. Charles Bernard.** — Il n'y a rien dans ce film...

**M. Léon Daudet.** — Je vous répète encore que cela ne regarde pas les Allemands.

**M. Charles Bernard.** — M. Rameil a produit une affirmation. Je voudrais qu'il me prouvât immédiatement que les anciens combattants se sont battus parce qu'on avait joué Mme Dubarry. Le film a été représenté en Amérique; il est représenté à Londres en ce moment...

**M. le rapporteur.** — Il a été tourné à New-York, à San-Francisco et dans les principales villes des Etats-Unis.

**M. Charles Bernard.** — J'ai là des coupures de journaux que je tiens à votre disposition, disant que le film est très beau et qu'il a été vivement applaudi. (*Interruptions et bruit.*)

**M. Balanant.** — Ce sont des journaux germanophiles.

**M. Charles Bernard.** — Je m'explique l'émotion de la Chambre. Il n'est pas admissible qu'on représente un film semblable, quand d'anciens combattants se sont battus en Amérique, parce qu'ils ont considéré que la France était diminuée.

Mais il suffit qu'on aille voir le film, qu'on l'examine d'une façon impartiale...

**M. Fernand Engerand.** — N'insistez pas!

**M. Léon Daudet.** — Les Allemands supporteraient-ils qu'à Berlin on tournât sur les scandales d'Eulenbourg un film d'origine française?

Je pose la question.

**M. Charles Bernard.** — Mais il n'y a pas de scandale dans ce film.

**M. Léon Daudet.** — C'est un film allemand! Et les Allemands n'ont pas à faire jouer un film pareil à Paris. Ce n'est pas tolérable et cela ne sera pas toléré. (*Interruptions à gauche et à l'extrême gauche.*)

Les temps sont changés. Les Allemands ne seront pas les maîtres de la rue à Paris. (*Très bien! très bien! à droite.*)

**M. Charles Bernard.** — Cela n'a rien d'anti-français.

**M. Léon Daudet.** — Je vous demande pardon. Choisir un pareil sujet est intolérable.

**M. Charles Bernard.** — Je suis allé en délégation avec les propriétaires du film auprès de M. le ministre et je lui ai dit : « Faites examiner à nouveau ce film... »

**M. Léon Daudet.** — Il n'est pas intéressant pour nous, Français.

**M. Charles Bernard.** — « ...Si vraiment vous estimez qu'il est

antifrançais, vous le supprimerez, mais vous en donnerez les raisons.»

**M. Léon Daudet.** — Je dis : *a priori*, il doit être supprimé.  
**M. Charles Bernard.** — Je veux que ma bonne foi soit reconnue.  
**M. le président.** — Elle est hors de cause. (*Très bien! très bien!*)  
**M. Charles Bernard.** — On m'a invité à venir voir ce film, je l'ai examiné très sérieusement et, après les coupures qui y ont été faites...

**M. Victor Constant.** — Il n'y a qu'à le supprimer tout entier.  
**M. Charles Bernard.** — J'ai considéré qu'il pouvait être tourné. Je suis allé trouver le ministre et je lui ai demandé de le faire examiner à nouveau, pour savoir si vraiment il était antinational. Et j'ai ajouté : « La sentence que vous prononcerez, nous nous inclinons devant elle, immédiatement. »

Le ministre n'a rien fait.

**M. Victor Constant.** — Dans le doute, on s'abstient.

**M. Charles Bernard.** — Je prétends que la censure, qui n'existe pas pour les œuvres littéraires, ne devrait pas exister pour les films cinématographiques.

**M. Léon Daudet.** — Si, il faut une sanction.

**M. Charles Bernard.** — Si vous craignez que les camelots du roi ou d'autres personnes aillent dans les salles publiques pour y provoquer du désordre, sous prétexte qu'il plaît aux uns et déplaît aux autres et si vous en prenez argument pour interdire le film, vous allez, et ce n'est pas le moment, créer deux clans dans le pays.

D'un côté, les républicains diront... (*Interruptions.*)

**M. Léon Daudet.** — D'un côté seront les Français. Il s'agit d'un film allemand.

**M. de Moro-Giafferi.** — Nous sommes bien obligés de reconnaître, quelque culte que nous ayons de la liberté, qu'une censure est nécessaire, quand il s'agit de spectacles offerts au public dans des conditions telles qu'ils pourraient être l'occasion, le prétexte ou d'une propagande ou d'un désordre. (*Applaudissements.*)

Je crains que votre bonne foi, à laquelle tout le monde ici rend hommage, n'ait été surprise et que vous n'avez défendu la thèse de la liberté, avec votre générosité habituelle, à propos d'un film qui peut avoir été ailleurs un film de propagande allemande. La question est résolue dans ces termes, croyez-le. (*Applaudissements.*)

**M. Charles Bernard.** — C'est une erreur. Nous avons demandé qu'on l'examine impartialement et que, si vraiment il était contraire aux intérêts de la France, on le supprime, mais qu'on nous le dise sans parti pris. Or, on ne l'a pas fait.

**M. Léon Daudet.** — Cela n'a pas d'intérêt!

**M. Charles Bernard.** — On s'est prononcé sans avertir les intéressés, de par le fait du prince. Et c'est pour cela que je suis à la tribune pour défendre une fois encore la liberté.

**M. le président.** — La parole est à M. le ministre des beaux-arts.

**M. le ministre des beaux-arts.** — Messieurs, si vous voulez bien favoriser l'effort de laconisme auquel je suis résolu, je répondrai en dix minutes aux différents orateurs que vous venez d'entendre et nous aurons ainsi terminé dès ce soir, du moins, je l'espère, la discussion générale du budget des beaux-arts.

Je répondrai d'abord à M. Charles Bernard. Les sentiments personnels de notre collègue sont assez connus de tous ici pour qu'il soit bien certain qu'il ne peut y avoir dans le débat auquel sa question a donné lieu, rien qui le vise ni rien qui le puisse atteindre. (*Applaudissements.*)

Quant à moi, j'étais tellement sûr de ses intentions que, j'en

ai prévenu notre collègue avant qu'il montât à la tribune, je n'aurais point révélé, s'il ne l'avait fait lui-même, l'origine allemande du film cinématographique dont il s'agit.

**M. Charles Bernard.** — J'avais à dire la vérité.  
**M. le ministre des beaux-arts.** — La censure des films cinématographiques existe, parce qu'elle s'impose, parce qu'elle est conforme à la nature des choses, parce que les intéressés eux-mêmes ont demandé qu'elle existât. Ils en font d'ailleurs, pour partie, les frais.

**M. Maurice Marchais.** — Elle est nécessaire, parce que les enfants fréquentent trop facilement les cinémas. (*Applaudissements.*)

**M. Léon Daudet.** — C'est un très grave problème d'éducation.

**M. le ministre des beaux-arts.** — Parfaitement!

Cette censure est exercée par une commission qui fonctionne à l'administration des beaux-arts. Celle-ci donne ou refuse le visa. Le ministre de l'instruction publique est juge d'appel. Mais il est jusqu'ici sans précédent qu'il ait autorisé un film que la commission aurait jugé ne pas devoir être représenté.

**M. Léon Barbé.** — Elle est trop indulgente.

**M. le ministre des beaux-arts.** — Elle a refusé de donner son visa au film dont M. Charles Bernard vient d'entretenir la Chambre.

J'ai sous les yeux le rapport de la commission. Voici ce que l'on peut appeler son impression d'ensemble ou son appréciation générale sur cette œuvre :

« C'est d'un bout à l'autre une déformation voulue de nos annales dans un sentiment haineux. Nous n'avons pas à recevoir de leçons d'histoire de France, faites par des Allemands qui détestent la France d'autrefois parce qu'ils la jalourent autant que la France d'aujourd'hui. » (*Applaudissements.*)

La vie de M<sup>me</sup> du Barry et sa mort s'étendent, si je puis dire, à la fois sur l'ancien régime et sur la Révolution française. Si le film avait été partial pour l'ancien régime ou, inversement, s'il avait été favorable à la Révolution et sévère pour la vieille France, on pouvait craindre un conflit politique dans les salles de cinématographe et cette perspective seule eût suffi à justifier le refus du visa.

Mais ce film, dans le sentiment que la commission vient de dire, est d'une stricte impartialité à l'égard des deux régimes.

**M. Gaston Deschamps.** — Il n'est sévère que pour la France.

**M. le ministre des beaux-arts.** — Voici les dernières lignes du rapport de la commission :

« C'est la partie consacrée à la Révolution qui est, dans ce film, absolument odieuse. Il n'y a plus là que des tableaux de sauvagerie. Tout a été mis en œuvre pour flétrir cette grande époque. On ne voit en action qu'une hideuse populace; et, dans un des tableaux, le bourreau, une sorte de géant nu jusqu'à la ceinture, jette à la foule la tête de M<sup>me</sup> du Barry. Ces images n'inspirent que du dégoût. »

**M. Charles Bernard.** — Cela a été supprimé, monsieur le ministre.

**M. de Moro-Giafferi.** — Je ne le savais pas, mais cela ne change rien à ce que j'ai dit.

**M. Léon Daudet.** — C'est l'union sacrée dans le dégoût.

**M. le ministre des beaux-arts.** — La commission a refusé son visa. Je n'ai pas cru devoir accorder le mien.

Si, à l'aide d'un effort de transformation et de correction, ce film peut être nationalisé — je l'ignore au moment où je parle — il sera soumis à un nouvel examen.

**M. Léon Daudet.** — Il n'en vaut pas la peine.

# VITAGRAPH

Présente au PALAIS DE LA MUTUALITÉ, premier étage  
 LE MERCREDI 20 DECEMBRE, à 16 heures 30

## LE SCARABÉE

Comédie Dramatique en 5 Parties

Avec

## ALICE JOYCE

ET

LES QUATRE DERNIERS ÉPISODES de

## L'HÉROÏNE DE LA RIVIERA

(PRODUCTION RICHTER-FILM)

VITAGRAPH

SERVICE DE LOCATION

25, Rue de l'Echiquier, PARIS (10<sup>e</sup>)

Ligne 23-63 - 47-03

IMPORTATION

**A.G. CHALLIS**

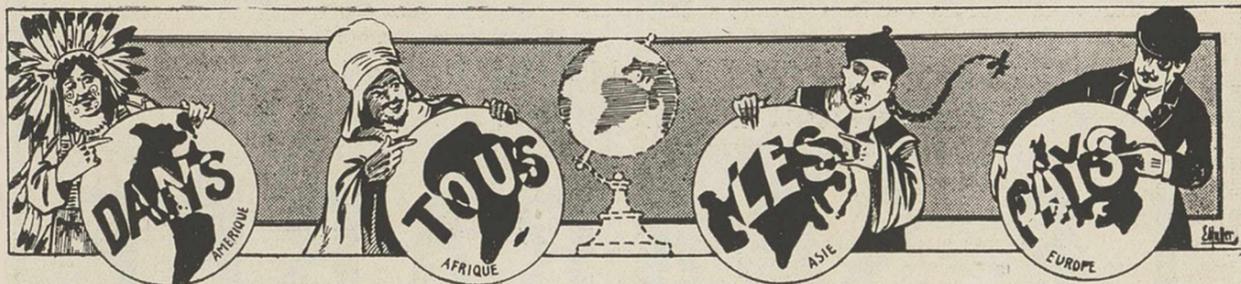
EXPORTATION

REPRÉSENTANT  
 POUR  
 VENTE et  
 DISTRIBUTION

167-9 WARDOUR STREET  
 LONDON. W. I.

Cables: CLARIFILM

de Productions  
 FRANÇAISES et  
 CONTINENTALES  
 pour le ROYAUME-UNI



## EN ALLEMAGNE

Les journaux publient la statistique du marché cinématographique allemand pendant le troisième trimestre 1922.

L'exportation du film impressionné, qui s'élevait au premier trimestre à 3.165.000 mètres; au deuxième trimestre à 6.465.000 mètres, a atteint au troisième trimestre 7.215.000 mètres, d'une valeur de 125 millions en chiffres ronds.

Ce fut au mois de septembre dernier que cette exportation accusa le chiffre le plus élevé depuis la reprise des transactions internationales, en rapportant à l'industrie cinématographique allemande plus de 65 millions de devises étrangères, rien que pour cette période de 30 jours. (Et ils prétendent qu'ils ne peuvent pas payer leurs dettes! (Note du typo).

L'exportation des films vierges obtint encore un bien meilleur résultat et rapporta pendant les mêmes trois mois plus de 700 millions de marks.

La quantité de cette pellicule vierge exportée est vraiment fantastique : 190.000 kilos ou 28 millions 1/2 de mètres.

L'Amérique, l'Autriche, l'Italie et la France sont à considérer comme les meilleurs clients. Depuis quelque temps l'Espagne absorbe également un assez beau métrage.

Par contre l'importation a baissé considérablement : 1.700 kilos (250.000 mètres) pour le troisième trimestre, alors que le deuxième trimestre en accusait encore 5.000 (750.000 mètres).

Bien que l'Allemagne gémissse, il résulte du tableau qui précède, que ses affaires sont brillantes et menacent, en raison de la chute savamment combinée du mark, de faire une sérieuse concurrence au commerce cinématographique de tous les autres pays.

\*\*

Après avoir établi ses prix pour une période bimensuelle, l'Agfa ne les fixe plus que par décades à

partir du 1<sup>er</sup> décembre. Tandis que le mètre de pellicule vierge ne coûtait avant le 1<sup>er</sup> novembre que 62 marcs 50, il s'élève pour la période du 1<sup>er</sup> au 10 décembre à 330 marcs. L'Agfa prétend que la hausse sur les matières premières l'oblige à augmenter ses prix dans de vastes proportions. Puis elle rappelle aux clients la condition *sine qua non* : que la pellicule achetée par le fabricant allemand, doit être utilisée dans ses propres ateliers, et ne saurait être revendue ni à des compatriotes, ni à des étrangers.

Evidemment l'Agfa veut conserver son monopole d'exportation, et ne se préoccupe pas des fabricants de tirage qui travaillent pour l'étranger, car les prix de copies 330 plus 40 marks de tirage, plus les frais de douane, transport, etc., cessent d'être avantageux pour la France, si la pellicule indigène y conserve sa stabilité.

D'autre part les loueurs allemands sont obligés de majorer derechef leur tarif de location, ce qui entraînera forcément une nouvelle augmentation du prix des places dans les salles de spectacle.

A l'heure qu'il est, les Allemands commencent à s'apercevoir qu'ils sont victimes de leurs propres machinations financières.

\*\*

J'apprends par hasard, que *Madame Dubarry* a été interdite par la censure de Paris. Un de nos confrères de Berlin nous rétorque, qu'elle a obtenu droit de cité à Londres, tout comme *Anné de Boleyn* a obtenu droit de cité à Paris.

Je ne veux pas mêler la politique à la cinématographie, mais j'ai entendu dire qu'*Anne de Boleyn*, avant d'être présentée à la censure parisienne, renforcée d'un délégué du ministre des affaires étrangères et d'un représentant de l'ambassade d'Angleterre, avait été tellement élaguée (d'environ 1.500 mètres) qu'il ne restait plus rien de choquant.

J'espère que l'importateur anglais de *Madame Dubarry* n'aura pas fait moins pour cette page d'histoire fran-

caise, car si nous savons que quelques-uns de nos rois n'étaient pas des prix de vertu, nous n'aimons pas que des étrangers travestissent encore leur biographie dans l'intérêt de leur fabrication.

Dans tous les cas nous ne sommes pas aussi pointilleux que ce même confrère qui, dans un numéro précédent, publiait les lignes suivantes :

« La presse professionnelle et quotidienne étrangère est remplie de rapports sur un film exploité par « Gaumont », d'environ 200 mètres, sur l'empereur, qui a été pris à Doorn à l'insu du kaiser, à l'aide d'appareils cachés. Nous ne pouvons pas nous empêcher de désigner ce film, (et plus encore la façon de le propager) comme un grossier manque de tact ».

D'abord, tout compte fait, ce n'est plus du kaiser, mais bien de l'ex-kaiser qu'il s'agit, donc un personnage qui n'est plus sacro-saint et que la *Gazette de Francfort* a tout dernièrement traité comme le pire des crétins, puis ce n'est qu'une simple actualité sans parti-pris ni esprit de déformation. Mais il faut croire qu'on est plus sensible quand la chose vient de l'étranger. Alors?... à bon entendre !

\*\*

Maciste vient de commencer son quatrième film de sa série berlinoise. Ce film qui portera le titre *Maciste et le bahut de fer* sera interprété par l'artiste italien et la vedette allemande Elsie Fuller.

\*\*

Le scénario commence à ronger le cinéma. Tous les pays s'en plaignent avec une unanimité touchante. Si la question technique fait des progrès, celle du canevas sur lequel il s'agit de broder s'achève de plus en plus vers la banalité. Le public, est-il trop blasé ou est-ce la faute à la période de transition que nous traversons? Je l'ignore.

Dans tous les cas les concours organisés par Harry Piel et Richard Oswald, et dotés de beaux prix, n'ont produit aucun résultat. Le premier prix n'a pas même été attribué en son intégralité à un seul auteur.

\*\*

Sacha Goron, le directeur des « Goron-Films » et de *La Terre qui Flambe*, prépare actuellement la mise en studio d'un nouveau film *Le Veau d'Or*, avec Max Reichmann comme metteur en scène.

\*\*

Joe May, l'éditeur du *Tombeau Hindou*, a intenté une action en dommages-intérêts de 700 millions de marks à « l'Ufa » dont il faisait partie, parce qu'en vendant aux Etats-Unis son film *La Maîtresse du Monde* celle-ci n'a pas su empêcher les acquéreurs de la bande de la couper et de la mutiler de façon que le succès ne réponde plus à l'attente.

La première du film *Le Faux Dimitry*, un épisode du règne du tsar Ivan le Terrible, a eu lieu le 15 décembre à l'Ufa-Palace. Gina Relly y figure comme danseuse. Comme ma correspondance doit être mise à la poste avant cette date je ne pourrai vous en rendre compte que la semaine prochaine.

F. LUX.



## LETTRE D'ANGLETERRE

**Un Congrès de l'Enseignement.** — Un Congrès de l'Enseignement pour l'Empire Britannique doit se tenir à Londres en juillet 1923. Il a déjà été décidé qu'une certaine partie du temps sera destinée à une discussion de la question cinématographique au point de vue de l'Enseignement. M. P. Norman-Wright est en train de réunir les meilleurs films d'éducation qui ont été produits en Angleterre et, si ces films en sont jugés dignes par le Comité-Conseil du Congrès, ils seront soumis audit Congrès, ainsi qu'une exposition de machines, projecteurs etc.

\*\*

**L'Egalité devant la taxe.** — Les directeurs de province se plaignent amèrement de ce que les salles appartenant aux églises et chapelles n'ont aucune taxe — ou presque à payer — alors que ces salles sont très fréquemment employées pour des séances de cinéma, bals, concerts et autres genres d'amusements et font des recettes importantes. Aucune taxe n'est prélevée sur ces recettes, et les directeurs ressentent vivement cette concurrence contre laquelle il leur est impossible de lutter, et qui cependant diminue considérablement leur clientèle.

\*\*

**La Censure de l'Etat.** — Dans les milieux officiels, on est de plus en plus incliné à adopter une censure unique : pour le moment chaque comté, chaque ville même, peut passer outre les décrets de la censure actuelle si les autorités locales jugent le film bon à être visionné.

Il est probable que si une censure de l'Etat est sous peu établie, le Comité de la Censure actuelle sera conservé et que ses décisions devront être universellement respectées dans le Royaume-Uni.

C'est le 1<sup>er</sup> janvier que doit entrer en pratique la décision du London County Council, que tout enfant ne doit être admis à voir que des films portant le visa « U » de la Censure. Les films marqués ainsi étant « Universels » c'est-à-dire bon pour tous, et ceux marqués « A » pour adultes seulement.

Si ce nouveau système réussit, c'est-à-dire si la clientèle des films U se trouve augmentée du fait que les parents y laissent plus volontiers aller leurs enfants, il est presque certain que cette mesure sera aussi adoptée par la province.

\*\*

**Les Prologues.** — La Presse Corporative Anglaise agit en ce moment la question de savoir si oui ou non les prologues dont les loueurs accompagnent les présentations de leurs grands films, ne finissent pas plutôt par nuire à la production. Il est vrai que dans certains cas, un prologue met le public en goût pour ce qui va suivre; mais alors il faut que ce prologue soit des mieux appropriés, et surtout très court. Dernièrement, à de grandes présentations, le public a dû attendre une grande demi-heure avant le commencement de la séance, et, pour achever de le mettre de mauvaise humeur, de longs prologues — avec chœurs s'il vous plaît — ont encore pris une autre bonne demi-heure. Si le film est d'un long métrage, cela veut dire au moins deux grandes heures — dont une heure d'ennui — Quel est le critique dont la patience supportera sans se plaindre pareil traitement, (surtout si l'on songe que ce même critique doit courir d'une présentation à l'autre) et ne sera pas indisposé contre le film qui lui aura valu cette corvée ?

\*\*

**Une idée intéressante.** — M. Ralph J. Pugh, du First National propose une idée qui certainement pourrait donner d'excellents résultats :

M. Pugh rappelle qu'à Birmingham, Alabama, Amérique, un comité pour les « Meilleurs Films » s'est formé qui, au lieu de perdre du temps à condamner les mauvaises productions, se borne à recommander les meilleures, celles dont la valeur artistique et morale mérite d'être signalée. Pour encourager les producteurs, le Comité fait afficher la liste de ces films dans les hôtels, les clubs, écoles, bibliothèques, journaux locaux, etc. On raconte même un cas où la liste de six productions First National fut affichée dans une église !

Sans aller aussi loin, ne serait-il pas préférable de voir les Comités chargés de veiller à la sûreté publique des villes, non seulement interdire les films nuisibles et contraires à la morale, mais encore guider le public dans le choix des films à voir ?

\*\*

**Nouvelles.** — Ivor Novello qui vient d'achever de tourner à Berlin *The Man Without Desire* (L'Homme sans désir) sous la direction d'Adrien Brunell, a, paraît-il, signé un contrat avec D. W. Griffith et part en Amé-

rique pour tenir le principal rôle masculin dans sa nouvelle production dont Mac Marsh est la star. Ivor Novello doit paraître dans les sept prochains films du grand metteur en scène. Encore un de nos meilleurs artistes parti au pays des dollars !

— La question est tranchée au sujet du film *Kitchener* et cette production est définitivement interdite en Angleterre.

— *Le Film de La Ligue des Nations.* — Voici enfin le rôle du cinéma bien caractérisé au sujet de la propagande. Lundi prochain, au meeting de Queen's Hall que présidera le ministre Chilien, des films spéciaux seront visionnés pour bien démontrer les doctrines de cette nouvelle force de civilisation. Le message de paix sera donc porté aux foules par le cinéma.

— George Dewhurst est à Berlin avec une troupe d'artistes bien connus : Stewart Rome, Madge Stuart, Olaf Hytten, Cameron Carr, etc. On travaille ferme car il faut tourner les intérieurs de deux nouvelles productions : *What the Butler saw* (Ce que vit le maître d'hôtel) et *The Uninvited Guest* (Celui qui n'était pas invité). George Dewhurst a déjà une réputation bien ancrée comme metteur en scène, scénariste et acteur. Les extérieurs des films seront faits en Angleterre, mais il est reconnu que les studios de Berlin sont plus commodes pour tourner — les frais moins considérables surtout.

\*\*

**Dans les Studios.** — *Un Divorce Royal* est déjà en bonne voie. Cette grande production G. B. Samuelson, est tournée aux Worton Hall Studios, Isleworth et les extérieurs seront pris en France et Belgique. Gwilym Evans interprète le rôle de Napoléon à cause de sa ressemblance avec le grand homme; Gertrude Mc Coy est Joséphine. Gerald Ames, Mary Dibley et Lilian Hall Davies font partie de l'interprétation. Les décors sont grandioses et les artistes ont fait faire tous leurs costumes à Paris.

\*\*

**Chez les loueurs.** — Universal va présenter le 14 décembre à l'Alhambra *Under two Flags* (Sous deux Drapeaux) d'après le roman de Ouida. Priscilla Dean interprète le rôle de « Cigarette » la fille du régiment. Une reconstitution d'Alger fut bâtie, pour ce film à Universal City, et les scènes du désert ont été prises dans le Mohave Desert, ce grand terrain sablonneux où sont prises toutes les scènes de désert en Californie. Les batailles entre les Arabes et la Légion Etrangère sont annoncées comme de véritables clous.

— Fox présente *Honour First* (L'Honneur d'abord) dont le thème est la différence existant entre deux frères jumeaux français (?) — en tous cas servant dans l'armée française pendant la guerre. L'un d'eux pris de panique abandonne son poste tandis que l'autre pre-

nant sa place conduit ses hommes à la victoire. Un roman d'amour apporte sa note charmante au milieu de scènes poignantes. L'action se passe en France. John Gilbert en est le héros dans ce double rôle.

\*\*

**Les Films de la Semaine.** — La mode est aux « super films » ou du moins la mode est de donner ce nom à tous les films qui sortent un peu de l'ordinaire; c'est pourquoi, lorsque la présentation à grand orchestre est terminée, le public est généralement désappointé par ce qu'on lui donne, et qui est loin de répondre à ce qu'on lui avait promis. Cette semaine ne nous a donné aucun super-film dans l'acception du mot. Plusieurs bon films tels que *Bull-Dog Drummond* présenté par Astra « National » et dont certainement les qualités surpassent les défauts. Le scénario est une bonne histoire de détective-amateur. Le capitaine Drummond après sa démobilisation s'ennuie mortellement et demande par voie d'un journal, à se lancer dans une aventure quelconque pour peu que le but en soit louable. Une jeune fille l'appelle au secours de son oncle qui est tombé entre les mains de filous, et tout de suite, l'action se corse, les péripéties s'enchevêtrent et l'intérêt ne languit plus. Bien que souvent mélodramatique avec l'heureux dénouement de rigueur, on peut classer cette production dans la bonne moyenne. C'est un film très public.

— *The Bond Boy* présenté par « First National » est un bon drame, mais demande à subir quelques coupures, car l'action traîne parfois en longueur. Richard Barthelmess est toute l'attraction du film.

— *They shall pay* (Ils paieront) présenté par « Allied Artists » avec Lottie Pickford — la sœur de Mary — n'est pas au niveau de la production présentée généralement par cette firme. C'est un pauvre mélodrame, l'histoire d'une jeune fille qui veut venger la mémoire de son père et finit par aimer le fils d'un des coupables. Il faut le nom de Pickford pour le faire passer.

— *Was she Justified?* (Avait-elle le Droit?).. présenté par « La British National Ligue », est déplacée dans ce programme jusqu'ici très choisi. Lewis Gilbert et Florence Turner sont assurément deux excellents artistes mais la direction fait défaut et la mise en scène presque « amateur ». Une femme innocente soupçonnée, et chassée par son mari ne trouve rien de mieux pour rentrer au foyer, que de lui faire croire qu'un de leurs trois enfants n'est pas à lui, mais sans dire lequel. Le mari dont l'amour paternel est le seul point sensible devient si malheureux qu'il veut se tuer.

C'est alors que sa femme — qu'il croyait morte — survient pour l'en empêcher et le détromper. Au fond tout cela paraît inutile et sans intérêt.

— *The Long Chance* présenté par « Universal » est un excellent film du Far-West dont Henry B. Walthall est le héros. Il interprète le rôle d'un joueur qui pro-

tège une jeune femme qu'il aime sans espoir et, plus tard la fille de celle-ci, et réussit à faire rentrer l'orpheline dans ses droits, après quoi il meurt tranquille, la laissant fiancée à un brave garçon.

Henry B. Walthall excelle dans ces rôles d'âge mûr, et la mise en scène est parfaitement réglée.

J.-T. FRENCH.



## EN BELGIQUE

**Les Quotidiens et le Ciné.** — Après les grands journaux parisiens, qui ont consacré l'art cinématographique, en ouvrant dans leurs colonnes des chroniques du film, et en s'adjoignant des collaborateurs spéciaux, les quotidiens de Belgique font aujourd'hui au Ciné, la place qu'il mérite.

A côté des chroniques théâtrales, littéraires et musicales, les chroniques cinématographiques ont conquis droit de cité et peut être le public s'intéresse-t-il davantage à celles-ci qu'à celles-là.

Non seulement les journaux belges publient une critique détaillée des films projetés ici, mais encore ils tiennent leurs lecteurs au courant de tout ce qui touche au cinéma.

Les grands corporatifs comme *La Cinématographie Française*, constituent une mine inépuisable pour leur documentation. Ils y puisent nombre d'articles, tantôt de considérations générales sur l'avenir du film, tantôt sur la technique ou sur la mise en scène, tantôt sur les vedettes de l'écran.

Le public belge est très friand de ces sortes de renseignements, ce qui explique la place toujours plus grande que les quotidiens font au film. Ce qui manque le plus ici, ce sont peut-être les critiques d'art... cinématographique, qui dirigeraient avec compétence le goût du public, et même susciteraient à l'occasion des polémiques profitables, au sujet de telle ou telle bande.

L'art muet est devenu l'art populaire par excellence, ici comme ailleurs. Le public est conquis. Une tâche incombe aux « compétences », artistes et spécialistes du film : éduquer le goût de la foule. Mais avons-nous des compétences ?

Epurer les sympathies du public: les diriger vers le beau film. Besogne ô combien plus utile que celle des censeurs officiels, dont les ciseaux sont parfois fantaisques...

\*\*

**Des Enfants, du Ciné et des Législateurs.** — ...Car tandis que la France hésite à interdire aux enfants de moins de trois ans, l'entrée des salles de spectacles, la Belgique connaît les interdictions les plus rigoureuses.

Ici, comme on sait, les cinémas sont fermés à tous les spectateurs de moins de seize ans, si les films figurant

# Les FILMS ERKA

Présentent

Le 20 Décembre, à 2 heures et demie de l'après-midi

## A L'ARTISTIC-CINÉMA

61, rue de Douai



Film Français (Production Albatros, ex Ermolieff)

avec Jean ANGELO et Madame LISSENKO

### 2 LA CHRYSALYDE

avec Mabel NORMAND

### 3° CASOAR N'A PAS DE CHANCE

### 4° Album Erka n° 27

au programme ne se sont prêtés aux fantaisies de la censure.

Dans le cas contraire, tous les bambins, fussent-ils au maillot, ont libre accès. Donc, pas de considérations hygiéniques. C'est au nom d'une vague morale, assez changeante par surcroît, que de telles mesures sont prises.

Le père de famille n'est plus Juge de ce que peut, ou ne peut voir son enfant. C'est l'État (qui décide si tel baiser filmé est suffisamment chaste pour être vu par tous les gosses du pays, ou si tel meurtre est mis en scène dans des conditions satisfaisantes!

Situation préjudiciable pour les exploitants, comme bien on pense. Pour ménager leur clientèle, la plupart d'entre eux donnent, une semaine durant, des films censurés, et, la semaine suivante ferment leurs portes à la jeunesse.

Le système de la censure s'avère, dans la pratique, d'autant plus boiteux, qu'il est impossible de prévoir les impressions de tel ou tel spectacle sur de jeunes cerveaux.

Comme le déclarait Mme Duperre, à la « Cinématographie Française », certaines bandes de Charlot auront, sur les enfants, des effets plus nocifs qu'une bande où l'amour est traité avec une liberté relative.

D'ailleurs, presque toujours, c'est le film d'art qui subit les rigueurs de la censure, par la faute d'un adultère ou d'un voile trop léger, tandis que les productions banales, ou la brutalité se donne libre cours, en même temps que l'imagination la plus échevelée, jouissent de l'indulgence des censeurs.

Heureux temps que celui-là, où la Belgique était le pays de toutes les libertés!

\*\*\*

**Des Films allemands.** — Ils reviennent!... Ou plutôt ils n'ont guère cessé de s'infiltrer chez nous. Non pas les films d'art, ni même la production importante. Mais les films courants, les films en série, les banalités mélo-dramatiques en quatre ou cinq parties.

A vrai dire, les salles populaires sont les seules où cette production trouve l'hospitalité. Question de prix! Economies!

Heureusement que le public n'y trouve pas son compte, ce qui force les exploitants à être de plus en plus prudents.

Georges SIM.

## Pourquoi le Cinéma doit être détaxé

### Un appel aux Parlementaires

*Le Comité intersyndical de l'industrie cinématographique communique aux journaux, avec prière d'insérer, le document suivant qui a été adressé à tous les parlementaires.*

Monsieur,

La situation actuelle du Cinéma français, situation critique, dont on vous a déjà entretenu, doit retenir votre attention pour les raisons principales suivantes :

Le Cinéma n'est pas comme on vous l'a dit trop souvent, une lanterne magique pour grands et petits enfants, livré sans contrôle, à part celui d'une censure très bienveillante, aux fantaisies d'éditeurs sans goût et d'exploitants sans scrupules. On vous a répété, jusqu'à satiété, que la crise qui le frappe était comparable à celle que peuvent subir tous les commerces et toutes les industries, à un certain moment de leur exercice, et que, par conséquent, il était presque inutile de vous intéresser à une simple question de boutique.

Nous connaissons votre esprit de justice et votre clair bon sens, et c'est ce qui nous autorise à vous soumettre, brièvement, l'exposé de nos revendications qui s'inspirent, vous le constaterez, de l'intérêt général plutôt que des intérêts particuliers, si honorables et défendables qu'ils soient.

L'organisation et le développement de la cinématographie en France ne sauraient vous laisser indifférents, alors que tous les pays comprenant le grand rôle de l'écran auprès des foules, au double point de vue de l'instruction et de la propagande nationale, s'ingénient à encourager et même dans certains cas, à diriger ses inspirations.

Quelle est actuellement notre place sur les marchés du monde? Quelle est, en face du film étranger, l'importance et l'influence du film français? Quel est l'état de notre production, et comment fonctionne une industrie que nous avons créée, qui est française, qui est bien nôtre, et dans laquelle nous devrions avoir la première place?

Sur les divers marchés, nous n'existons pour ainsi dire pas, l'Amérique ayant à la faveur de la guerre, pris sur nous une avance considérable et l'Allemagne, au lendemain de la Paix, s'étant mise résolument à la besogne pour utiliser l'arme de pénétration et de persuasion dont elle a compris la redoutable efficacité et l'irrésistible force.

Nous produisons peu en comparaison de ces deux actifs concurrents, parce que, d'abord, nous possédons moins de salles de projection; ensuite parce que les pouvoirs publics, insuffisamment documentés, ne se sont pas encore inquiétés de ce qu'ils considèrent

Si vous voulez  
acheter . . . . **UN CINÉMA**  
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE  
Adressez-vous à  
**LA MAISON DU CINÉMA**  
50, Rue de Bondy - PARIS

POUR SATISFAIRE VOTRE PUBLIC  
**PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA**

Ne reculant devant aucun sacrifice, met à votre disposition des Merveilles

**LE 22 DÉCEMBRE**

Sortie en Public du Premier Chapitre de

**VINGT ANS APRÈS**

Film en 10 Chapitres

Réalisé à l'Ecran par M. Henri DIAMANT-BERGER

D'après l'OEuvre célèbre

d'Alexandre DUMAS Père et Auguste MAQUET

**FORMIDABLE PUBLICITÉ**

Tout Exploitant soucieux de ses intérêts et de la prospérité de son Etablissement  
se hâtera de se réserver ces deux Grandes Séries et de les mettre à son Programme

**C'EST LE SUCCÈS ASSURÉ !!!**

**LE 3 JANVIER**

Présentation des Trois Premiers Chapitres de

**VIDOCQ**

Grand Film en 10 Episodes d'après le roman d'Arthur BERNÈDE

Publié dans **Le Petit Parisien**  
(LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER)

Mise en scène de M. Jean KEMM  
avec la collaboration de M<sup>me</sup> Henriette KEMM

Direction artistique de M. Louis NALPAS

.....  
Film de la SOCIÉTÉ DES CINÉROMANS  
.....

**ÉNORME PUBLICITÉ**

comme un plaisir populaire, une attraction banale, proche parente du cirque et des spectacles forains.

L'Amérique et l'Allemagne multiplient, sur toute l'étendue de leurs territoires les salles de cinémas, pour deux motifs : 1° amortir chez elles les films qu'elles éditent en quantité considérable ; 2° s'assurer le plus grand nombre d'écrans possible, susceptibles de servir, quand elles le jugeront utile, à telles ou telles fins d'informations spéciales, au même titre que la presse, dont personne ne songerait aujourd'hui à méconnaître ni à discuter l'influence et le rôle.

Elles agissent ainsi, également pour faciliter l'écoulement au dehors des films destinés à porter dans les autres nations les images vivantes des habitudes, des mœurs et du caractère de leurs peuples.

Contre 17.000 cinémas qui marchent en Amérique, et contre 8.000 qui sont ouverts ou qui vont ouvrir en Allemagne, la France compte à peine 2.500 salles, dont une grande partie (250, soit le dixième) ont dû fermer leurs portes depuis l'année dernière.

Chez nous, il est donc impossible d'amortir le film produit. Chez nous, une œuvre excellente est fatalement, par suite de l'infériorité numérique des salles, condamnée à céder le pas à des œuvres étrangères de valeur nettement moindre, mais d'un prix de revient minime. Là, comme il en fut pour le sort de la guerre, la victoire appartient au plus nombreux et au plus riche en matériel.

D'où vient cet état de choses ?

Des taxes successives qui pèsent sur l'exploitation, autant que de la négligence, pour ne pas écrire du mépris, dans lequel on tient le Cinéma français.

Les taxes excessives empêchent la multiplication désirable des salles dans les plus modestes communes et il s'en suit inévitablement une diminution de ressources budgétaires.

En effet, les 2.500 cinémas existants, même surtaxés, produisent moins pour l'Etat que produiraient 4.000 cinémas raisonnablement imposés.

D'autre part les charges écrasantes qui pèsent sur l'exploitation française ont une répercussion inévitable sur la production française.

Cette répercussion ne peut être évitée, même avec la protection de la taxe *ad valorem*, qui frappe l'entrée du film étranger à nos frontières (taxe qui est à son maximum, et qui ne saurait subir une augmentation nouvelle, sous peine de représailles dangereuses) parce que les Directeurs de Cinémas, quel que soit leur impérieux patriotique et sincère désir de donner leurs préférences à des films français, sont obligés, pour restreindre les frais considérables que leur occasionne l'application des impôts actuels (*véritables impôts d'exception*) de prendre du film étranger, mis sur le marché à un prix très modique.

Nos écrans sont donc abandonnés à la propagande de nos amis d'hier, ce qui est regrettable, et de nos ennemis de toujours, ce qui est très grave, surtout lorsqu'ils se permettent d'arranger à leur façon les plus grands faits

de notre Histoire, c'est-à-dire de les dénaturer à leur profit.

Il ne vous échappera pas, enfin, que si le Cinéma était plus favorisé, s'il était l'objet de votre part d'une sollicitude que vous ne voudrez pas lui refuser, s'il pouvait, demain, par une diminution des taxes qui l'oppriment, être assuré d'une existence, on verrait s'élever dans les campagnes (désertées au profit des villes, parce que celles-ci offrent plus de distractions bien moins recommandables) des salles dont il serait facile de tirer un double avantage : celui de retenir chez eux les ouvriers agricoles et celui de servir d'enseignement pratique pour les élèves de nos plus modestes écoles, permettant tout de suite l'application actuellement si difficile du Cinéma scolaire, organe incomparable de diffusion des grandes découvertes de la science, et de leur vulgarisation.

Professeur post-scolaire, volontairement et attentivement écouté, agent merveilleux et persuasif de la Pensée, de l'Influence, de l'Action et des Qualités françaises à l'extérieur, le Cinéma doit vivre, et faire mieux que vivre.

Il doit, grâce à votre haute protection, s'affirmer comme une des premières industries d'une nation qui a toujours marché en tête du progrès mondial.

Vous comprendrez pourquoi nous venons placer l'avenir de cette industrie entre vos mains, et nous resterons persuadés que notre cause qui dépasse les cadres d'une simple supplique commerciale, qui est en réalité une cause d'intérêt national, sera bienveillamment entendue, et que, dans un assez court délai, vous donnerez au Cinéma Français, avec votre indispensable appui, les satisfactions qu'il vous demande et qu'il attend avec une sûre confiance.

Ont signé :

Chambre Syndicale de la Cinématographie Française ; Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes ; Syndicat des Exploitants de Cinématographes du Nord et du Pas-de-Calais ; Syndicat des Grands Etablissements Parisiens ; Fédération des Directeurs du Nord-Ouest ; Fédération des Directeurs de Spectacles de Lyon et de la Région ; Association des Exploitants Cinématographiques d'Alsace et de Lorraine ; Syndicat de la Côte d'Azur et du Littoral ; Syndicat National de l'Exploitation Cinématographique ; Fédération Générale des Associations de Directeurs de Spectacles de Province ; Syndicat des Exploitants de Cinématographes de la Côte-d'Or ; Syndicat des Exploitants de Cinématographes de Marseille ; Syndicat des Exploitants de Cinématographes de Toulouse ; Société des Auteurs de Films ; Fédération du Spectacle ; Syndicat des Comédiens ; Syndicat des Opérateurs ; Association des Régisseurs ; Syndicat Libre des Comédiens ; Confédération Nationale des Spectacles de France ; Association de la Presse Cinématographique.

**La VITAGRAPH** présentera très prochainement

l'Œuvre la plus captivante de

**PONSON DU TERRAIL**

Un Ciné-Roman en 12 Epoques

# Le Forgeron de la Cour-Dieu

(PRODUCTION MILANO-FILMS)

1<sup>re</sup> Epoque : **La Pupille des Moines**

2<sup>e</sup> Epoque : **Le Secret**

3<sup>e</sup> Epoque : **Le Guet-Apens**

4<sup>e</sup> Epoque : **Le Coffre**

5<sup>e</sup> Epoque : **Sous la Terreur**

6<sup>e</sup> Epoque : **Au pied de l'Echafaud**

7<sup>e</sup> Epoque : **La Conversion du Citoyen Bibi**

8<sup>e</sup> Epoque : **La Fuite**

9<sup>e</sup> Epoque : **Le Roi des Bohémiens**

10<sup>e</sup> Epoque : **Les Amours de Nichette**

11<sup>e</sup> Epoque : **Le Faux Testament**

12<sup>e</sup> Epoque : **La Justice des Bohémiens**

**VITAGRAPH**

SERVICE DE LOCATION

25, rue de l'Echiquier, PARIS (10<sup>e</sup>)

Louvre 23-63 — 47-03

## Non, l'affaire Himmel n'est pas oubliée

Un de nos confrères Le Petit Bleu, demande si l'affaire Himmel est oubliée. Nous pouvons, à cet égard, rassurer notre confrère. Il y a quelques jours à peine nous demandions à l'avocat d'André Himmel, M<sup>e</sup> André Hesse quand viendrait l'affaire devant le tribunal, M<sup>e</sup> André Hesse nous répondit, que l'expert nommé par le juge venait seulement de déposer son rapport dont l'étude demanderait un certain temps.

Va pour un certain temps, mais nous n'oublions pas plus que Le Petit Bleu, l'affaire Himmel. Voici, d'ailleurs, l'article de notre confrère :

Il y eut un jour une affaire Himmel... et autres.

C'était au début de 1921. Il y a toujours en cette fin de 1922 une affaire Himmel... et autres. Le temps, affirme-t-on, est éternel. La justice de France aussi : elle se l'imagine du moins. Ça doit être pour ça qu'elle est si peu pressée...

N'empêche qu'il y a toujours une affaire Himmel... et autres, et qu'il faudrait tout de même bien savoir ce qu'elle est devenue. Des histoires de ce genre, ce n'est pas fait pour se perdre comme un portefeuille lâché en liberté à l'entrée d'une bouche d'égout.

D'autant plus que cette affaire-là n'est pas ce que l'on peut appeler une petite affaire. C'est l'affaire Himmel, d'accord. Mais « Himmel » ce n'est rien, ce n'est qu'un nom, un nom banal, moins que cela même, un mot. Un mot par contre autour duquel s'étaient groupés de grands noms.

C'était en effet une belle affaire que cette « Société cinématographique de France » — la plus grande du monde — fondée en un soir de novembre 1920 dans un fastueux banquet, auquel assistaient de hautes personnalités du monde politique, littéraire, artistique et théâtral. Il y avait autour du « jeune et hardi promoteur » de l'affaire, André Himmelfarb, 23 ans, dit Himmel, un ancien sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. Albert Dalimier; un grand commerçant, alors président d'une importante Fédération, M. Georges Maus; un académicien, M. Marcel Prévost; le directeur d'un de nos théâtres nationaux, M. Emile Fabre; il y avait aussi des parlementaires, des anciens préfets, des administrateurs coloniaux, des avocats à la Cour, des critiques fameux, des écrivains talentueux, MM. Léon Deloncle, Couyba, Richard, Messenger, Gémier, Erlich, Rollin et *tutti quanti*. Des discours enthousiastes furent prononcés à la gloire future d'Himmel et au succès *idem* de la Société Cinématographique de France ou de la « Franco-American Cinematograph Corporation » — au choix, c'est kif-kif. Ce fut vraiment un grand soir, presque le Grand Soir.

Naturellement, à côté du resplendissant état-major de la F. A. C. C. scintillaient plusieurs sous-états-

majors également resplendissants. Le comité de lecture, de réception et de contrôle groupait nos auteurs dramatiques les plus décorés et nos directeurs de théâtres les plus décoratifs, et *vice-versa*; le comité musical accaparaient M. Messenger, que suivait pieusement M. Louis Schneider. Quant au trésorier-payeur général, il était commerçant et du Comité Masceraud; c'était M. Rivory à qui échet l'honneur de verser 1,200,000 francs. Ce qu'il fit. Il reçut en outre du reçu traditionnel, le titre de général-manager de la F. A. C. C., ce qui lui était bien dû.

Il y avait aussi, à côté de cela, un superbe « Comité français des Arts et des Lettres » : placé sous le haut patronage du président de la République, la présidence d'honneur du ministre de l'Instruction publique, la présidence effective de M. Dalimier, et où apparaissaient également tous les grands noms de l'Institut, de l'Académie... Jusqu'à M. Henri de Rothschild et M. Citroën.

C'était une affaire, que dis-je, une affaire avec un grand A., un A immense, majestueux, pharaonique.

Elle devait susciter non seulement les mirifiques enthousiasmes, mais encore les plus formidables colères. Tout le monde de la cinématographie, M. Demaria en tête, MM. Gugenheim et Edmond Benoit-Lévy à sa suite, MM. Delac et Vandat, M. Louis Forest, la fêrule en main, frémissait de rage... patriotique. Mais ceci est une autre histoire...

Le 8 mars 1921, Himmel rentrait d'Amérique. Les voyages qui forment la jeunesse, déforment parfois le reste ! Il arrivait à Paris entre deux gendarmes et était logé au Dépôt. L'instruction ouverte par M. Cluzel à la suite de la plainte déposée par M. Rivory suivit son cours. On sait ce que signifie cette expression : le silence, la nuit, l'oubli.

On n'a rompu le silence que pour nous dire le 26 mars dernier qu'Himmel avait été mis en liberté provisoire.

Ce n'est pas une solution. Parce que la liberté provisoire n'est jamais la solution d'une affaire. Et ensuite parce que ce gamin de 23 ans, sans fortune, sans précédents, cet outsider sans passé, ne peut être tenu seul et uniquement responsable d'une affaire soutenue à ses origines et avec tant d'enthousiasme par des personnalités haut cotées qui lui avaient prodigué sans compter l'appui de leur nom, de leur compétence, de leur talent.

On viendra nous dire que pareil appui ne se donne ou ne se prête qu'en échange de vastes prébendes. Certes. Mais, quand on donne l'appui de son influence, de son talent, de son nom, c'est comme quand on donne sa signature. On ne prête pas son nom comme on confie sa redingote à un ami pour assister à une messe de mariage. C'est une chose qui, au contraire, entraîne des obligations. Et voilà pourquoi l'affaire Himmel reste, pour nous, l'affaire Himmel... et autres. Où en est-on? Qu'est-elle devenue? Et que veut-on qu'elle devienne?

Voilà près de deux ans qu'elle est sur le tapis. Elle y fait le mort. Cette catalepsie a assez duré. Qu'on réveille

## SAISON D'HIVER 1922-1923

“ La Cinématographie Française ”

rappelle à ses lecteurs et abonnés que

# LA MAISON DU CINÉMA

a été constituée

dans le but de grouper sous un même toit

# TOUT

CE QUI CONCERNE

# L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

ENVOI DE DEVIS COMPLETS

ET DE TOUS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

SUR DEMANDE

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

à M. le Directeur du Service du Matériel, 50, Rue de Bondy, PARIS

ce « mort ». Nous voulons savoir ce qu'il a dans le ventre, ce ventre doré, formidable, débordant... dégonflé soudain comme une baudruche étincelante qui se creève... Nous l'avons déjà demandé le 14 octobre 1921. Nous reposons la question le 12 décembre 1922. Nous la reposerons encore. Où en est l'affaire Himmel... et autres? Et autres surtout.

Paul CLOËT.

## Au Syndicat Français des Directeurs

### LE PROJET TAURINES ET LE POURCENTAGE DU FILM FRANÇAIS

Dans sa réunion du 7 décembre le Conseil d'Administration du Syndicat Français des Directeurs a pris connaissance de la situation en ce qui concerne le projet Taurines et le pourcentage du film français.

Nos lecteurs sont au courant de cette situation. Une commission a été nommée pour étudier, d'accord avec MM. Michel Carré et Jean Toulout, le moyen de réaliser le pourcentage du film français. Cette commission est composée de MM. Bernheim, Chataigner, Chardon, Doublon, Florat, Morel, Tournier, Brézillon.

### LES FILMS A ÉPISODES

M. Bernheim soulève ensuite la question du film en épisodes. Il estime que la majorité du public est fatiguée de ce genre de spectacle et qu'il conviendrait d'inviter les maisons productrices à limiter leur production dans ce genre.

M. Brézillon répond que les producteurs, loueurs et éditeurs ont maintes fois manifesté le désir de voir les Directeurs collaborer avec eux et leur donner des indications sur le goût du public. Il ajoute que, très souvent, tels ou tels films qui ne pourraient passer qu'en un seul spectacle, à Paris, sont, de l'aveu des Directeurs de province, allongés et coupés en plusieurs épisodes.

En ce qui concerne les films à épisodes, M. le Président consulte le Conseil pour connaître, à titre d'indication, son opinion en ce qui concerne l'adoption ou le rejet des films à épisodes.

Voici comment se départage l'opinion des membres du Conseil :

Pour : Jacob, Morel, Yvart, Delalande.

Contre : Chardon, Doublon, Chaumet, Verdier, Deumier, Clavers, Bernheim, Florat, Tournier, Paulmier, Brézillon.

Il apparaît donc nettement, tout au moins en ce

qui concerne le Conseil du Syndicat Français (9 pour la banlieue et la province, 6, pour Paris), qu'une importante majorité est *contre* la continuation des films en épisodes.

Voilà qui ne peut être que d'une précieuse indication pour les producteurs, loueurs et éditeurs.

\*\*

### LA CAISSE DE DÉFENSE

Le Président expose que les loueurs consentent à opérer, pour la caisse de défense du cinéma, le prélèvement convenu mais aux conditions suivantes énumérées dans une lettre de M. Aubert, Président de la section des loueurs :

1° Que son Trésorier, M. Lallemand, fasse partie de votre comité des comptes;

2° Que tous les timbres nécessaires à cette perception seront fournis par vos Syndicats et remis à la Chambre Syndicale;

3° Que la perception de cette taxe commencera quinze jours après la remise de ces timbres à la Chambre Syndicale;

4° Que vos Syndicats auront à fournir toute la publicité (notices, papillons, etc... etc...) pour faciliter cette perception.

Le Conseil discute ces conditions et décide de nommer une Commission qui se mettra en rapport avec les loueurs. Elle est composée de MM. Bernheim, Chardon, Clavers, Morel et Paulmier.

### LE DROIT DES PAUVRES

Le Conseil a décidé, aussitôt après l'adoption du projet Taurines, de réclamer du Parlement, conformément aux décisions du Congrès de Strasbourg, la suppression de la taxe municipale et du droit des pauvres.

### QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil s'occupe de difficultés survenues entre des Directeurs de cinémas et l'Assistance Publique ou les Contributions Indirectes ainsi qu'avec certains Syndicats de Musiciens. Il enregistre l'adhésion de plusieurs députés au groupe parlementaire du cinéma. On décide d'étudier une proposition de M. Tournier qui voudrait intéresser les quotidiens à une campagne en faveur des cinémas. On décide que les journalistes cinématographiques auront leurs entrées dans tous les établissements aux jours creux de la semaine. Enfin on accepte l'invitation du Syndicat des Exploitants anglais pour une rencontre amicale qui aura lieu au printemps à Boulogne-sur-Mer.

## UNE ENQUÊTE SUR LA CENSURE

### Nouvelles réponses à l'enquête du "Petit Journal"

La suppression toute sèche de cette institution caduque ne saurait soulever aucune objection valable. Son inutilité est plus que démontrée. Rien de bien n'en peut sortir. Par contre, sa malfaisance est notoire et se manifeste chaque jour.

LUCIEN LEHMANN.  
(*Le Cinéma.*)

D'une manière générale, je suis toujours pour la liberté. Mais ici, non, je le dis franchement.

Pourquoi supprimerait-on la censure, en matière de films? Supposez un moment que le cinéma soit maître absolu de tout nous donner : que de laideurs, que de monstruosité n'y verrait-on pas!

Je suis donc pour une censure; quant à en modifier le fonctionnement, c'est possible. Mais je n'ai pas assez étudié la question et ne puis vous apporter un avis compétent.

SAINT-GEORGES DE BOUHÉLIER.

La censure est en principe une entrave à la diffusion de l'Idée, et des idées, un obstacle au développement de l'Art, à son plein épanouissement.

Il n'y a pas de liberté plus indispensable à la vie des individus et au progrès de l'humanité que la liberté de penser et de s'exprimer.

Et pourtant... Il me semble bien qu'il est impossible de laisser sans contrôle d'aucune sorte cette formidable force d'expression qu'est le cinématographe.

Tant que l'on aura pas adopté le système de spécialisation des salles de spectacles, tant qu'on passera pêle-mêle dans les établissements des films de qualités et de genres disparates, le contrôle paraît indispensable.

Seulement, voilà, sous quelle forme?

Elles sont toutes imparfaites... alors?...

Je pense ainsi parce d'origine on considère le cinématographe comme un spectacle où l'enfant et l'adolescent doivent toujours et en tout temps avoir accès.

C'est là une opinion qui est devenue fautive et dangereuse. N'empêche qu'elle continue à avoir cours.

Lorsqu'il sera bien entendu que tel établissement passe exclusivement des films de telle catégorie, on jugera, en s'y rendant, si cette catégorie permet qu'on y mène ses enfants.

Au surplus, des spectacles spécialement destinés à l'enfance existeront nécessairement.

**POUR VENDRE A L'ÉTRANGER  
IL N'EXISTE QU'UN SEUL MOYEN  
Y FAIRE DE LA PUBLICITÉ**

Votre intérêt est donc d'utiliser

**"CINÉ-MUNDIAL"**

**luxueux magazine cinématographique intéressant TOUT LE MONDE**

Édité par "Chalmers Publishing Co" de New-York, la plus ancienne et la plus importante firme éditoriale du monde. Également éditeurs du "Moving Picture World" ainsi que plusieurs ouvrages techniques.

CINÉ-MUNDIAL, dont le tirage est énorme, est le seul journal circulant dans tous les pays de langues espagnole et portugaise sans exception.

Pour tous renseignements sur la publicité, abonnements, etc., s'adresser au seul agent pour la France :

**J. GRAU-R.**

(18, Rue Vinciguerra, à Fontenay-sous-Bois)

Les établissements ne s'exposeront pas à perdre leur clientèle en passant des films ne correspondant pas au genre auquel ils se seront consacrés.

Il est hors de doute que l'art de l'écran n'est pas de fondation destiné à l'enfance et n'a pas été révélé aux hommes uniquement pour les « évangéliser ».

Cette mission peut être la sienne assurément, mais il doit les posséder toutes aussi bien et même mieux que les autres arts.

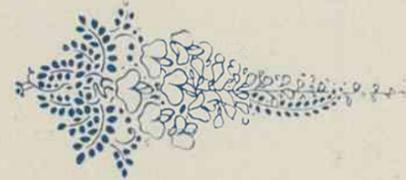
Il y a un système de censure qui, naturellement, est amèrement critiqué puisqu'il s'agit de censure. Sans doute aussi parce que la formule n'en est pas toujours comprise et qu'elle est souvent mal appliquée, ce système est celui qui fonctionne à Bruxelles.

Chez nos voisins et amis il n'y a pas de films interdits. Tous les films sont autorisés avec cette restriction extrêmement raisonnable : pour certains films, la censure s'oppose à ce que l'exploitant laisse pénétrer dans son théâtre les adolescents au-dessous de 17 ans!!

Appliquez cela avec discernement et équité et vous aurez une censure suffisante. Seulement, voilà... dans l'application il y a du déchet...

Tout de même au point de vue « protection de la formation intellectuelle de l'enfance », la formule est excellente. (J'ai quelque mérite à en convenir, car mon avant-dernière production *La Vérité*, film que j'ai conçu dans un but très clairement moral, que dis-je, « mora-

DANS VOTRE INTERÊT,  
A L'  
**MAISON DU**



**TOU**

CE QUI C

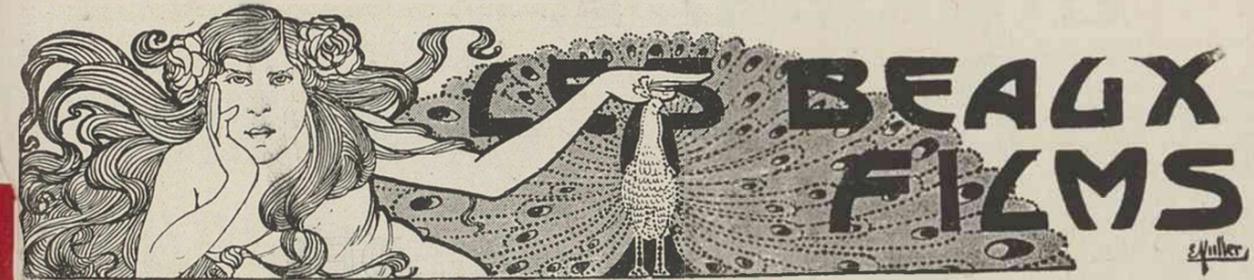
**L'INDUSTRIE CIN**

APPAREILS PROJECTEURS  
DE GRANDE ET PETITE EXPLOITATION  
PATHÉ - GAUMONT - MASSIOT

POSTES D'ENSEIGNEMENT  
ET DE SALON  
DE TOUTES MARQUES FRANÇAISES

APPAREILS DE PRISE DE VUES  
ET MATÉRIEL DE LABORATOIRE  
A. DEBRIE

OPTIQUE SUPÉRIEURE  
HERMAGIS — FALIEZ. etc.



POUR SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

### NOTRE-DAME D'AMOUR

Exclusivité « Pathé-Consortium-Cinéma »

Une nuit, dans la Camargue endormie, Martégas, le « marrias » vola les teaux de son maître, le fermier Augias — Augias ne plaisantait pas, et dès le lendemain, après enquête, Martégas était durement chassé du mas de la Sirène. Le « marrias » n'était point homme à rester sans vengeance, et maître Augias le savait... Va jusque chez Pastorel, dit-il à la jolie Zanette, sa fille, et dis-lui de venir me parler; j'ai besoin de lui pour empêcher Martégas de nous nuire désormais ».

Le beau guardian Pastorel était surnommé le « Roi de la Camargue, et ce fût pas sans émoi qu'obéissant à son père, Zanette partit à travers la lande. Elle s'arrêta à la chapelle de Notre-Dame d'Amour pour adresser à la Vierge, la coutumière prière des jeunes filles, à savoir qu'elle serait bien heureuse d'aimer et d'être aimée, puis elle s'en fût vers la cabane du « Roi de la Camargue ».

Il y avait bien là quelques guardians, mais de Pastorel, point, et les hommes ne purent que rire quand l'innocente Zanette leur demanda s'il était malade.

Pastorel, en effet, avait trois mois auparavant, aux fêtes d'Aigues-Mortes, fait la connaissance d'une certaine Rosseline, jolie fille dont le bonnet était depuis longtemps passé pardessus les moulins, et aveuglé par la passion, il croyait être le seul à qui elle eût parlé d'amour. Ce jour-là, il dut changer d'avis; Rosseline fut surprise par lui en train de poser en un costume fort négligé pour un peintre de passage... Pastorel s'était emporté, Pastorel avait menacé; quelques heures après, il trouvait vide la maison de Rosseline. La fille était partie pour Paris avec son peintre.

Dans le cœur violent de Pastorel, le mépris tout de suite chassa l'amour. Il le prouva le mois suivant aux fêtes de la Saint-Eloi, à Maillane, où il y avait une belle ferrade. Ce jour-là, la cocarde prise au péril de sa vie sur le cou du taureau furieux fut remise par Pastorel, non point à Rosseline, revenue de Paris plus brillante que jamais, mais à la pure et tendre Zanette, la fille de maître Augias... « Le Roi de la Camargue »

affichait devant tous son nouvel espoir... son nouvel amour...

Douce petite Zanette, dès le lendemain, la fameuse cocarde plantée dans ses beaux cheveux noirs, elle se rendait à Notre-Dame d'Amour pour remercier sa protectrice... Ce fut alors qu'en repassant par la ville, son cheval fut arrêté par une fille au visage effronté : « Il est à moi ton beau guardian, entends-tu petite gueuse, fut-il crié, pourquoi m'as-tu volé mon galant... Voleuse... voleuse... voleuse! » Et l'inconnue qui n'était autre que Rosseline arracha la cocarde à Zanette et aurait fait bien pis si, sur la place, le galop d'un cheval ne s'était fait entendre.

C'était Martégas, sortant malgré l'heure matinale d'un cabaret borgne. Là, il avait parlé de sa haine pour maître Augias et les chenapans qu'il comptait pour amis avaient glissé dans son épais cerveau une idée magnifique... : « Tu détestes maître Augias, prends-lui donc sa fille, la Zanette, elle est gentille et à voir, elle donne faim et soif... » Tout imbu de ces excellents conseils, il s'en allait par la ville, quand il aperçut Zanette aux prises avec Rosseline... En une seconde, il avait délivré la jeune fille qui s'enfuyait et administrait à Rosseline une sévère correction.

Mais qui se ressemble, s'assemble, et il n'est point d'exemple du contraire. Martégas, chassé par Augias et Rosseline humiliée par Pastorel ne pouvaient que s'entendre... Après avoir été bien battue, Rosseline trouva le moyen d'éveiller le désir de Martégas et le tenant à sa merci, lui enfonça à son tour dans le cœur, sa baudrille : « Prends Zanette et tu m'auras ensuite je serai vengée et toi aussi! » Ca va, répondit la brute enchantée deux au lieu d'une! »

Dès lors, Martégas, n'eut plus qu'une idée, tenir Zanette à sa merci. Il la guettait, il l'espionnait... Un jour, en pleine campagne, il se lança à ses trousses, et Zanette éperdue ne lui échappa que grâce à la vitesse de sa monture. Cependant une autre occasion se présenta pour Martégas : à la manade de maître Augias, Sultan, le fameux étalon Syrien, venait de blesser deux guardians. Nul ne pouvait arriver à mettre la main dessus. Augias, excédé déclara : « J'en ai assez, Sultan appartiendra à qui aura le courage de le prendre ».

Martégas était un bandit, mais point un lâche. J'aurai le cheval, déclara-t-il, et avec le cheval, j'enlèverai la fille!

Mais tout n'alla pas si simplement, Martégas ne fut pas

**Directeurs,**  
**Opérateurs,**  
**AVANT DE PROCÉDER**  
à une  
**INSTALLATION COMPLÈTE**

d'Établissements Cinématographiques

DÉCORATION  
**CHAISES -- FAUTEUILS**  
LAMPES ÉLECTRIQUES

**CONSULTEZ**

le  
**SERVICE DU MATÉRIEL**

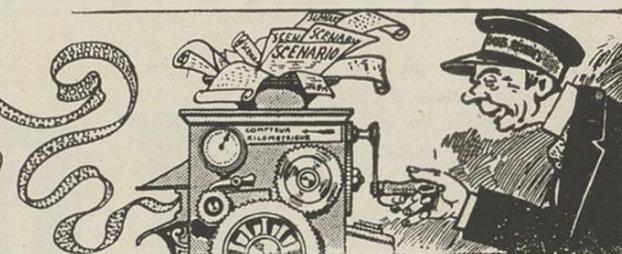
de la  
**MAISON du CINÉMA**

à "LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE"

**50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry -- PARIS**

Téléphone : Nord 40-39

**PRODUCTION**  
**HEBDOMADAIRE**



**PRÉSENTATIONS SPÉCIALES**

« PARAMOUNT »

**La Drague Infernale**, comédie d'aventures (1.200 m.). — La lutte entre l'industrie et l'agriculture a fourni ici la matière d'un scénario de haute envergure et d'un intérêt puissant.

Nous sommes en Californie. D'une part se trouvent les fermiers qui cultivent les terres, de l'autre la puissante compagnie qui drague les mêmes terres pour y trouver de l'or. La compagnie se soucie peu des intérêts des cultivateurs. Aussi le conflit est-il aigu.

L'amour va apparaître comme le trait d'union nécessaire, l'apaisement. Un ingénieur aime la fille d'un fermier. Celle-ci le repousse, à cause des méfaits de la drague. Alors, l'amour ne donnant pas d'esprit qu'aux femmes, l'ingénieur invente une drague nouvelle, qui ne nuira pas aux intérêts de la compagnie sans porter atteinte à ceux des fermiers...

On pense bien que l'invention nouvelle ne sera pas admise sans luttes. C'est ce qui corse l'intérêt du film, très réel et très grand, jusqu'au dénouement souhaitable. On verra dans *La Drague Infernale* de fort belles scènes, bien venues en photos excellentes, et avec une interprétation heureuse. Les spectateurs s'y plairont beaucoup.

**On demande un Mari**, comédie (1.300 m.). — Très amusante histoire de quatre jeunes filles dont trois songent à se marier et la quatrième aussi, si elle pouvait. On se moque d'elle, qui ne sait point gagner les galants. Mais la mouche est assez fine pour s'inventer un soupirant de fantaisie afin de faire enrager à son tour les moqueuses... Car, puisqu'aussi bien elle l'invente, elle en fait un lord...

Après quelques péripéties fort charmantes et d'une excellente gaieté, elle finira par épouser son lord, qui est tout de même lord à peu près, c'est-à-dire en carnaval. Les scènes sont spirituelles, agréables, la comédie bien menée, jouée avec brio; c'est un spectacle intéressant et joyeux.

**Films Erka**

**Casoar Victime de son Proprio**, comique (600 m.). — Son proprio le met sur le pavé, ce pauvre Casoar; il s'y trouve d'ailleurs en l'excellente compagnie d'une jeune fille. Un metteur en scène mécontent de sa troupe recueille les deux expulsés, dont les exploits dans le studio forment une série d'épisodes amusants et drôles d'une irrésistible gaieté. Casoar a des facultés pour faire rire.

**La Folle Galopade**, drame (1.680 m.). — L'amitié de l'homme avec les chevaux date de longtemps. Dans ce film on comprend combien elle peut être étroite. Nous sommes chez l'amateur de chevaux John Bostil, dont les deux filles partagent la passion. Lucy, l'aînée, surtout, nous est montrée dans de nombreuses scènes, et des scènes fort belles, auprès du cheval.

Au cours d'une randonnée, elle sauve un hardi cavalier Stanley Buck, qui venait de capturer un cheval sauvage. Ce Stanley va servir à la défendre contre les complots menés par un certain Conrad, de concert avec un palfrenier fou, Crech.

Une série de scènes remarquables, très fortes et très belles nous montrent la manœuvre de Conrad, déjouée par l'habileté cavalière de Lucy. Mais il y a ensuite la vengeance. Il y a lutte entre Conrad et Crech; puis Lucy tombe aux mains du fou, qui l'attache sans selle sur un cheval excité.

C'est la folle galopade au cours de laquelle Crech périra, tandis que Lucy est sauvée par Conrad. Les images se succèdent, rapides, affolantes, émouvantes au suprême degré, très attachantes aussi et angoissantes jusqu'au moment bien gagné du soulagement final.

*La Folle Galopade* est un des excellents films d'aventures de ces derniers temps, un de ceux qui offrent le plus grand nombre de péripéties, d'émotions, de scènes vraiment remarquables et dignes de fixer le souvenir. Il sera très apprécié par tous les publics.

**Un Sage**, comédie (1.350 m.). — Il faut mettre *Un Sage* tout à fait hors de pair, parmi les films comiques qui savent être amusants et touchants à la fois.

La C<sup>ie</sup> VITAGRAPH présentera

# VOX FEMINA

avec

DOROTHY PHILLIPS

AU GAUMONT PALACE

VITAGRAPH SERVICE DE LOCATION  
25, Rue de l'Échiquier, PARIS (10<sup>e</sup>)  
Louvre 23-63 — 47-03

La donnée est d'un humour fort curieux. Il s'agit d'une sorte de bohème, Paul Vale, qui a recueilli deux enfants pour leur faire partager une misère plus que noire. Dieu, et la voisine Vivette y pourvoient pour qu'on ne meure point. Le reste, c'est l'école salutaire des privations.

Cela eut pu être cruel. C'est simplement émouvant. Ainsi, une scène est très heureusement plaisante. Vale emmène ses deux enfants chez une parente où un perroquet est grassement entretenu. Vous voyez d'ici les efforts du pauvre homme, qui est fier, pour empêcher les deux gosses de se jeter sur la nourriture qu'abandonne Jacquot! C'est toute une éducation qu'il est obligé de donner aux bambins pour les convaincre que quand on a faim, il ne faut pas le dire et pour leur faire supporter avec dignité une misère qui n'a plus guère de lois.

Une histoire d'invention qui n'en est pas une, par laquelle les dupes sont dupés, corse ce film extrêmement attachant, très spirituel d'exécution, d'une allure fort heureuse et qui gagnera irrésistiblement les sympathies amusées de tous. L'interprétation est excellente. Les deux petits sont très bons, d'un jeu fort agréable, et le rôle de Paul Vale a son interprète très remarquable en Will Rogers. *Un Sage* connaîtra une grande faveur dans toutes les salles qui le présenteront.



### Cinématographes Harry

**Le Trentième Denier**, comédie dramatique (1.600 m.). — L'idée est au moins originale, de supposer qu'un collectionneur puisse être en possession du trentième denier, le seul qui existe encore, de ceux que reçut Judas pour livrer le Christ. Ce n'est au moins pas banal.

Ce collectionneur a une femme. Vous la devinez étourdie; curieuse naturellement, comme Eve et M<sup>me</sup> Barbe-Bleue. Et c'est ce qui la perd, comme les deux autres, et tant de femmes sans compter les hommes depuis la création.

Elle est bien en train de palper en cachette le fameux denier, quand survient un ancien flirt à elle. Elle perd le denier, qui va se nicher dans le pli du pantalon du monsieur.

Survient le mari, le collectionneur. Il a été mis en garde par une somnambule — rôle fort amusant et pittoresque — contre les galanteries de sa femme. Un instant, le film paraît tourner au drame. Il ne va qu'au vaudeville, et se termine après de nombreuses autres péripéties dont le scénario offre un récit assez complet mais dont on ne pourrait donner en raccourci une idée satisfaisante.

*Le Trentième Denier* a parmi ses interprètes Miss Margarita Fisher et King Baccot qu'il faut louer. Les photos

sont bonnes. C'est un film qui a sa valeur à de nombreux points de vue.

**La 300 HP de Bobby**, comédie (600 m.). — Son auto, Bobby l'a payée 4 fr. 50. Vous voyez ce que c'est. Mais il lui en fallait une parce que son rival Guimon séduisait avec sa voiture Lily, la fiancée de Bobby. Et après tout, la chignole de 4 fr. 50, prix de vic chère, suffit bien, puisque Bobby peut enlever Lily et joindre le pasteur. Film très gai, appelé à un gentil succès.



### Vitagraph

**Caïna**, drame (1.100 m.). — Le grand attrait de ce film est dans Maria Jacobini qui interprète avec un talent digne d'éloges le rôle de Caïna.

Le film prête à de fort belles images, bien réalisées. Il se déroule en Sardaigne, et c'est l'occasion de splendides paysages, de vues sur la mer, d'une beauté tout à fait remarquable. Caïna y vit en sauvage jusqu'à ce qu'elle s'embarque en se cachant sur un voilier. Quand elle revient, son père est mort, sa mère la chasse, elle est blessée d'un coup de pierre et va tomber dans la Méditerranée. C'est très touchant, avec des scènes très remarquables et attachantes.

**L'Héroïne de la Riviera**, comédie dramatique en huit épisodes. — Nous avons vu les quatre premiers épisodes de ce grand film très mouvementé. Au premier, signalons de belles vues de Monte-Carlo et de la maison de jeux d'un intérêt exceptionnel.

Le scénario est fertile en incidents de toutes sortes. Sa complication est assez vive, mais demeure d'une clarté qu'on ne trouve pas toujours dans ces films à épisodes nombreux. Il s'agit de faire parvenir des caisses d'armes dans des mines africaines assiégées par des indigènes. Il y a bien entendu des obstacles nombreux, des ruses, des méprises; mais tout cela est bien combiné pour faire naître un intérêt très vrai, pour présenter les personnages de telle sorte qu'on se passionne à deviner leur identité véritable et leur rôle authentique. Des surprises, toujours bien amenées, ravivent quand il faut l'intérêt.

Les épisodes de *L'Héroïne de la Riviera* seront bien suivis.

Dans votre intérêt

N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS

sans avoir demandé le dernier  
prix-courant illustré de

LA MAISON DU CINÉMA

## Pathé-Consortium-Cinéma

**Chalumeau Barman.** — Si c'était un comique américain... mais ce n'est qu'un comique français... Et pourquoi serait-il moins drôle d'être de chez nous? La vérité est qu'il vaut certainement beaucoup plus que nombre de comiques d'importation. C'est une fantaisie hautement bouffonne et charentonnaise où les inventions cocasses, les trouvailles ahurissantes abondent. Un succès *Pathé Revue*. A signaler de bien jolis documentaires sur les mœurs des oiseaux.

**La Roue.** — On a présenté et le public de la Mutualité a applaudi une série de très belles vues se rapportant au travail de préparation du film d'Abel Gance. Les scènes prises dans les Alpes à 4.000 mètres d'altitude sont très impressionnantes et donnent une idée de la science qui a présidé à la réalisation de cette œuvre...

Elle est attendue avec impatience par tous les Directeurs.



## Phocéa-Location

**L'Idiote,** grande scène dramatique (1.300 m.). — Des images fort belles, dans des paysages italiens, avec une histoire très émouvante.

Un vieux savant imagine de guérir une jeune fille idiote. Ce savant a un aide, Brunero, et un neveu qui fait son désespoir. Ce neveu vient au château, et au cours d'une scène assez violente, le savant s'évanouit et meurt.

Il y a un testament en faveur de Brunero. Qui l'a? L'Idiote qui l'a emporté sans savoir ce que c'est, et l'a enfermé dans un ballon. Comme un précédent testament exigeait que le neveu soit marié pour hériter, celui-ci imagine d'épouser l'idiote.

Il la délaisse naturellement et ne revient que quand Brunero l'a guérie. Il s'aperçoit alors qu'elle est belle, mais la malheureuse le trappe et le tue; puis elle redevient folle.

Naturellement, le testament en faveur de Brunero s'est retrouvé par un hasard extrêmement bien amené. C'est un film très agréable à voir, passionnant, curieux par certaines images et susceptible de plaire à tous.



## Fox-Film

**Fautive,** grande scène dramatique (1.750 m.). — C'est un film avec Pearl White, dont la beauté et le talent ont ici toute leur ampleur. On ne se lasse point de la voir, tant ses attitudes, ses gestes, la beauté de son visage font d'admirables tableaux sur l'écran.

Le scénario est extrêmement émouvant. Il s'agit

d'une femme qui a dû épouser un autre que celui qu'elle aimait, pour sauver son père de la ruine. Un jour, l'aimé revient, et réussit à l'entraîner... Mais elle s'aperçoit bientôt qu'il est d'un caractère frivole, elle le tue, et se blesse ensuite...

Son mari lui pardonne et la reprend pour rendre un foyer à leur petite fille. Il y a une belle série de scènes très touchantes, un drame prenant et captivant qui séduira le public avide de beaux et larges sentiments.

**Gosse de sa Femme,** burlesque (600 m.). — C'est l'histoire, amusante et cocasse d'un certain Chilpéric, surveillé par l'enfant que sa femme a eu d'un premier lit. Il y a des péripéties fort drôles, par exemple quand Chilpéric au bain est réduit à revêtir les vêtements de son beau-fils et de s'habiller ainsi en grand gosse aux habits trop courts. De quoi rire.



## Cinématographes Méric

**Une Femme de Tête,** comédie dramatique (1.580 m.). — Cette comédie de M. Hector Turnbull mit en scène Mme Pauline Frédérick, une femme de tête et de talent. Elle réussit à reprendre aux mains d'un homme sans scrupules, une lettre compromettante où son mari a dû jadis avouer son déshonneur.

C'est un enchaînement de scènes où les uns et les autres cherchent à se duper mutuellement, et où la *Femme de Tête* finit par avoir habilement le dernier mot.

**Tatouille Pince sans Rire,** comique (600 m.). — Tatouille s'en va pour délivrer une jeune femme que des bandits ont fait prisonnière. Il se trouve pris entre deux feux. Heureusement de part et d'autre on tire mal, et le chapeau de Tatouille encaisse toutes les balles. La suite des événements est d'un pittoresque comique aussi drôle jusqu'au dénouement où l'on voit deux couples se battre symétriquement, Tatouille distraira certainement.



## Principal Film

**Les Pauvres Petits,** comédie sentimentale; **Militona,** drame. — La « Principal Film » de Barcelone nous a présentés ces deux productions d'un intérêt assez remarquable.

*Les Pauvres Petits* mettent en scène un épisode douloureux de la vie sociale. Il s'agit d'une grève, au cours de laquelle on doit exiler les enfants. Deux d'entre eux, et ceux du meneur précisément sont recueillis par une actrice, la maîtresse d'un gros actionnaire des mines en grève, le vicomte de Morès. Celui-ci oblige sa maîtresse à choisir entre lui et les enfants, et l'actrice préfère s'en aller, vivre de misère.

## Établissements Van Goitsenhoven

**Cartouche, Roi des Voleurs,** reconstitution historique en deux époques (2.420 m.). — Le film est divisé en deux époques : l'envol (1.190 m.) et la décadence (1.230 m.). Le célèbre Cartouche a gardé sa renommée dans les masses populaires.

Son nom n'est ignoré de personne, si ses exploits sont moins connus, exploits certes peu recommandables, mais qui prennent quelque relief par l'atmosphère habilement reconstituée de l'époque des costumes, certaines façons élégantes, et surtout l'éloignement où nous sommes.

Dans ce film, tiré du roman de M. Jules de Grandpré, nous voyons Cartouche à ses débuts, pillant le comte de la Roche et imaginant de profiter de sa ressemblance avec lui pour lui voler sa personnalité. Cela lui fournit le prétexte aux exploits qu'on devine les plus étonnants et les plus curieux, jusqu'au jour où le comte de la Roche reparait.

Il faut alors lutter pour la vie, et Cartouche sait se défendre. Il est pris tout de même alors que déguisé en femme il allait s'échapper de nouveau; mais il avait trop peu l'habitude de porter des jupes... Les dernières scènes le montrent jusqu'au supplice.

Les scènes sont d'un mouvement très remarquable, très animées, d'un enchaînement curieux, d'une qualité de vision qu'il faut apprécier. Les photos sont très belles. *Cartouche* sera un des bons films de la saison.

A. TENEVAIN.



Les parents des enfants ne lui en sauront pas gré, car ils se refusent à tout contact avec une fille. La situation est délicate en effet. Le vicomte de Morès retrouve sa maîtresse tombée dans la misère, l'épouse et tout s'arrange.

Il y a de fort belles rues de Madrid, et M<sup>lle</sup> Paulette Landais donne au film par sa beauté, un grand éclat. Le surplus de l'interprétation, pour être autre chose que ce que nous voyons souvent n'est pas à dédaigner au contraire. La technique du film vaut mieux que le fond, mais l'ensemble est digne d'être vu.

*Militona* est cependant supérieur. Le scénario est tiré d'une nouvelle de Théophile Gautier. Il prête à d'admirables reconstitutions de courses de taureaux. Une rivalité d'amour, passionnée comme il convient en Espagne fait le fond de l'histoire très captivante. Elle a été très heureusement mise en scène et a fourni un beau film dont la carrière sur les cinémas français pourrait fort bien être très remarquable. M<sup>lle</sup> Paulette Landais y joue le rôle de Militona; MM. James Deveza et José Bruguera y sont aussi excellents.



## Universal-Film

**En Avant... Mars!** comique (550 m.). — Harry Sweet, et l'excellent Johnnie Fox, interprètent ce film amusant; on y assiste à un voyage en l'air, où l'on rencontre un agent cycliste suspendu à un aérostat, une auto ailée, etc. On débarque dans Mars où Sweet-Nicodème est obligé de se faire coiffeur et vit d'hilarantes aventures, jusqu'à ce qu'il se réveille et s'aperçoive qu'il est dans un cauchemar... En effet, il lui est arrivé un accident alors qu'il essayait de garer un aéroplane poussé par le vent sur une ligne de chemin de fer. Très habile jeu de scène pour passer du réel au fantastique au moyen de l'accident, d'une grande portée et d'un effet infail-  
lible.



Pour le lancement de vos FILMS

Faites faire vos CARTES POSTALES

PAR

**La Cinématographie Française**

SERVICE DE PUBLICITÉ

# PROPOS CINÉMATOGRAPHIQUES



## CHANGEMENTS

Charles Burguet qui devait tourner *La Closerie des Genêts* a renoncé à ce projet. On ne dit pas encore quel film il tournera.

Le Somptier vient également de modifier ses projets et tournera *La Porteuse de Pain*.

## FUSION

Une grosse nouvelle nous est donnée comme absolument sûre.

Deux de nos plus importantes firmes auraient décidé de fusionner : « Aubert » et « Phocéa ».

A vrai dire on en parlait depuis longtemps mais — cette fois — la fusion serait décidée et deviendrait bientôt effective.

Qui vivra verra.

## PROTESTATION NÉCESSAIRE

Nous avons signalé le jugement rendu par la Cour de Cassation qui réduit à un contrôle fiscal (!?) la censure officielle des films fonctionnant rue de Valois et qui soumet la production cinématographique au bon plaisir de tous les Préfets et de tous les Maires de France. Ce jugement a naturellement provoqué un « tollé » général dans la corporation et il est probable que la Chambre Syndicale, dans sa séance du 21 décembre décidera d'intervenir dans la question.

En attendant nous sommes avisés que la Société des auteurs de films a décidé de remettre une protestation motivée entre les mains du Ministre de l'Instruction Publique.

## UNE INGRATE

On ne saurait croire jusqu'où va l'intrépidité de notre camarade Lucien Wahl : il n'hésite pas à lire, par devoir professionnel, les romans de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt ! Et voici ce que son courage inouï lui a permis de cueillir

dans une récente production littéraire (hum !) qui porte la signature de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt.

« Je crois qu'ils (les cinémas) pourraient être l'école d'une culture aisée et vulgariser toutes les sciences et tous les progrès. Mais les directeurs de ces établissements sont comme les Allemands qui se sont servis des plus belles inventions pour le crime et la mort ».

Ainsi, alors que les cinématographistes ne manquent pas une occasion de faire honneur à M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt du concours qu'elle apporta, voici bien longtemps il est vrai, à l'art cinématographique naissant, celle-ci ne manque jamais une occasion de dénigrer le cinéma.

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt est une ingrate.

## UN LACHEUR

C'est M. Edmond Benoît-Lévy qui joua dans l'industrie cinématographique un rôle important. Sans abandonner complètement la cinématographie, il passe cependant avec armes et bagages à l'exploitation théâtrale. Il vient de rouvrir avec une opérette viennoise *Rêve de Valse* le théâtre des Folies-Dramatiques et il se propose d'en faire une scène vouée à l'opérette... française autant que possible, bien entendu.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès, mais tout de même, qui aurait pu croire que nous verrions cela : Edmond Benoît-Lévy, que l'on a appelé « L'Empereur du Cinéma » supprimant un écran pour ouvrir un théâtre !

## LE CINÉMA... AU THÉÂTRE

Les régionaux du midi publient cette information qui leur est transmise par leur correspondant d'Avignon : « La direction de notre première scène travaille à la mise au point d'une opérette moderne en trois actes : *La Reine du Cinéma*, appelée à faire sensation. Cette pièce, dont la musique réellement belle a été écrite par M. Gilbert, l'auteur applaudi de la « Chaste Suzanne » nous transporte dans un palace de New-York, ensuite

# WILLIAM FOX

PRÉSENTE A NOUVEAU

Le LUNDI 18 DÉCEMBRE 1922, à 2 heures, salle du premier étage du PALAIS DE LA MUTUALITÉ

325, RUE SAINT-MARTIN

## JOHN GILBERT

dans

# “ LA TARE ! ”

Superproduction dramatique

ENVIRON 2.500 MÈTRES

## SHIRLEY MASON

dans

# JANETTE, BONNE A TOUT FAIRE

Comédie sentimentale

ENVIRON 1.375 MÈTRES

FOX-FILM

## AGENCES

PARIS, 21, rue Fontaine (9<sup>e</sup>).  
Tél. : TRUDAINE 28-66

BORDEAUX, 40, rue Poquelin-  
Molière. Tél. : 45-69

LYON, 75, rue de la République.  
Tél. 27-95

LILLE, place du Théâtre  
et 12, rue des Manneliers  
Tél. : 22-98

MARSEILLE, 31, rue Dieudé.  
Tél. : 61-97

ALGER, 1, rue de Tanger.

BRUXELLES, 35, rue Fossé-aux-  
Loups. Tél. : 109-18

STRASBOURG, 3, rue du 22-No-  
vembre. Tél. : 42-18

GENÈVE, 1, rue du Commerce.  
Tél. : STAND 965

dans le studio de Délia Gill, reine du cinéma, où le public assiste à la prise de vue d'un film moderne, prise qui cause de multiples tribulations à un sénateur ainsi qu'à sa Titine. La ville de New-York, splendidement illuminée ainsi que la statue de la Liberté, apparaissent aux yeux charmés des spectateurs. Enfin, ont lieu des chants et danses dans les lieux de plaisir de la ville. La pièce prend fin par le mariage de la fille du sénateur avec le baron Victor de Gardannes. Cette opérette captivante d'un bout à l'autre, sera un attrait de premier ordre pour notre scène municipale. »

Ah! on ne s'ennuie pas à Avignon!

#### A LOS ANGELES

William de Mille commencera à tourner fin décembre *Grumpy* scénario de Clara Béranger. Cécil de Mille tourne les intérieurs de la *Cote d'Adam*. Ce film promènera les spectateurs dans le palais du roi de Morania (Théodore Kosloff) sur le propre yacht de metteur en scène et mettra en valeur les talents de Milton Seals. Elliot Dexter et Julia Faye. Maty Miles Minter commencera bientôt à tourner *Le Sentier du Pin Solitaire*. Pola Negri achève sous la direction de G. Fitzmaurice, *Bella Donna*, film d'inspiration arabe.

#### EN AMÉRIQUE

D'Amérique nous parviennent les meilleures nouvelles de M. Jacques Edelsten.

Voyage excellent et perspectives brillantes nous dit-on.

Nous sommes assurés que M. Jacques Edelsten saura choisir en Amérique, des films dignes de la marque « Erka » désormais si réputée en France.

#### UN FILM FRANÇAIS

C'est le mercredi 20 décembre, à deux heures et demie, à l'Artistic Cinéma, 61, rue de Douai, que la firme française « Les Films Erka » présentera le film français *La Riposte* production Albatros « ex-Ermolieff ».

La mise en scène est signée du nom de M. Tourjansky.

M<sup>me</sup> Lissenko, dans le double rôle de l'écuyère Alpha et de Diane d'Avremont, a laissé libre cours à son talent, c'est dire qu'elle a réussi une de ses meilleures créations.

Jean Angelo est toujours lui-même, le merveilleux artiste qui fut le capitaine Mohrange de *L'Atlantide*.

Photographie impeccable; tout fait prévoir le gros succès.

#### DU RING A L'ÉCRAN

Suivant l'exemple donné par Georges Carpentier, mais avec peut-être un peu plus de bonheur que son devancier, le champion de boxe Criqui vient de débiter au cinéma.

Le premier film, « tourné » par lui, a été présenté avant-hier à quelques amis. Sous le titre *Une bonne petite affaire*, ce film n'est qu'un prétexte à nous montrer successivement Criqui sous ses divers aspects : Criqui chez lui dînant avec sa femme, Criqui en smoking recevant des amis, Criqui s'entraînant, Criqui boxant. Cependant l'ingéniosité du scénariste a voulu que Criqui, dans un seul film, tienne deux rôles : celui de Criqui et celui d'un boxeur, qui ressemblant étrangement au champion se fait passer pour lui et à qui, finalement, Criqui donne une bonne leçon au cours d'un match sensationnel. Très adroitement, le débutant a su marquer de traits caractéristiques ces deux personnages si proches l'un de l'autre.

M<sup>me</sup> Criqui, le manager du champion, Eudeline, paraissent également sur l'écran pour y incarner les personnages qu'ils sont dans la vie : ils le font avec bonne humeur et sans vain cabotinage. M. Lluís, du Théâtre Antoine, pittoresque, et M<sup>lle</sup> Andrée Alvar, de la Gaité-Lyrique, dont ce sont les débuts à l'écran, aussi simple et charmante que lorsqu'elle chante, apportent à tous ces débutants l'appoint de leur expérience artistique. M. Marcel Dumont a mis en scène avec beaucoup de soins ce film véritablement amusant.

#### UN CINÉMA A LA GUADELOUPE

La Guadeloupe aura bientôt sa société cinématographique. Cette société doit construire une salle de spectacle à Pointe-à-Pitre, salle qui servira éventuellement à donner des représentations théâtrales et des concerts.

La même société se propose de construire d'autres salles en divers centres de la colonie.

#### PETITES AFFICHES

##### CONVOCATIONS DE SOCIÉTÉS

**Société générale de cinématographie**, 97 rue de Chézy (Neuilly-sur-Seine). — Assemblée générale ordinaire le jeudi 28 décembre à 10 h., à Neuilly, 14 rue Chauveau.

**Société parisienne des cinémas artistiques**, 15 boulevard des Italiens, Paris. — Assemblée générale ordinaire jeudi 28 décembre à 11 h. du matin, à Neuilly, 14 rue Chauveau.



### EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 18 DÉCEMBRE

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 h. 30)

#### Film Triomphe

33, rue de Surène Téléphone : Elysées 27-30 — 29-50

*International. — Artist Production. — Le Bohémien gentilhomme*, interprété par Georges Carpentier et Flora Lebreton. Mise en scène de J. Stuart Blackton (1 affiche 4 morceaux 320/240, 1 affiche 120/160, 1 affiche 80/120, jeu de 20 photos artistiques 30/40, agrandissements 55/70)..... 2.250 m. env.

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

#### Cinématographes Phocéa

8, rue de la Michodière Téléphone : Gutenb. 50-97 — 50-98

*Phocéa. — Le lac de Garde*, voyages..... 162 m. env.

*Primo Film. — Miss Fuffly*, comédie sentimentale..... 1.210 —

Total..... 1.372 m. env.

(à 3 heures)

#### Etablissements Weill

21, faubourg du Temple Téléphone : Nord 49-43

*Monat Film. — Le Loup de Mer*, drame de George Melford, d'après la nouvelle de Jack London, interprété par Mabel Scott et Tom Forman (affiches et photos)..... 1.450 m. env.

(à 4 heures)

#### Comptoir Français de l'Industrie du Film

9, place de la Bourse Téléphone : Central 82-00

Les Maîtres de l'Océan..... 1.700 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

#### Fox Film Location

21, rue Fontaine Téléphone : Trudaine 28-66

Représente à nouveau :

*La Tare*, avec John Gilbert — superproduction dramatique (1 affiche 150/230, 2 affiches 120/160, jeux de 20 photos 24/30, virées montées sur carton de luxe)..... 2.500 m. env.

*Janette, bonne à tout faire*, avec Shirley Mason, comédie sentimentale (1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24)..... 1.375 —

Total..... 3.875 m. env.

(à 4 h. 35)

#### Cinématographes Méric

17, rue Bleue Téléphone : Central 47-84

*Les Grands Films A. de Giglio. — Les Millions de la Gitane*, grand drame d'aventures en 6 parties, interprété par M<sup>lle</sup> Fede Sedino (affiches litho, texte et photos)..... 1.800 m. env.

*American Corporation. — Tatouille, homme d'Affaires*, comique en 2 parties..... 730 —

Total..... 2.530 m. env.

Les derniers Succès  
de  
L'Exploitation des Films "ECLIPSE"

MON GOSSE  
LE GRILLON DU FOYER  
SON CRIME  
LE ROUGE ET LE NOIR  
LA MAISON DU MYSTÈRE

Rien que des Films à grosses recettes!

EXPLOITATION DES FILMS "ECLIPSE"

50, Rue de Bondy, PARIS

MARDI 19 DÉCEMBRE

ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai

(à 2 h. 30)

Les Grandes  
Productions Cinématographiques.

14 bis, avenue Rachel Téléphone : Marcadet 04-68

G. P. C. — Le Professeur Branly, inventeur de la T. S. F., documentaire.....	90 m. env.
S. E. C. — La Brèche d'Enfer, par Pierre Decourcelle, 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> époques.....	2.700 —
First National. — Justice, de D. W. Griffith, interprété par Lilian Gish.....	1.800 —
Total.....	4.590 m. env.

SALON DE VISIONS CINÉGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

Livable le 22 décembre 1922.

Gaumont-Actualités N° 51..... 200 m. env.

Livable le 2 février 1923.

Union Cinématographique Italienne, contrôlé en France par Gaumont. — Déchéance, comédie dramatique, interprétée par Soava Gallone (affiches, photos)..... 1.780 —

Livable le 9 février 1923.

Gaumont. — La Ferronnerie d'Art..... 150 —

Film Maciste. — Exclusivité Gaumont. — Maciste et la Créole, comédie d'aventures en 4 parties (affiches, photos)..... 1.650 —

R. C. Pictures. — Exclusivité Gaumont. — Les Roses noires, drame avec Sessue Hayakawa (affiches, photos)..... 1.600 —

Mermaid Comedy. — Exclusivité Gaumont. — Donne-moi ton cœur, comédie burlesque (affiches)..... 600 —

Total..... 5.980 m. env.

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 9 h. 30 précises)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg St-Martin

Téléphone : Nord 68-58

Edition du 16 février

Pathé Consortium Cinéma. — VINGT ANS APRES, d'après le célèbre roman d'Alexandre Dumas et d'Auguste Maquet. Adaptation et mise en scène en 10 chapitres de M. H. Diamant-Berger. (Importante publicité de lancement, 2 affiches 120/160 par chapitre).

9<sup>e</sup> chapitre : La Bataille de Charenton..... 850 m. env.

Edition du 16 février

Pathé Consortium Cinéma. — Après la tourmente, comédie dramatique (1 affiche 120/160 photos)..... 1.400 —

Edition du 2 mars

Pathé Consortium Cinéma. — Jack Pickford et Louise Huff dans Candeur, d'après le roman de Harry Léon Winston (1 affiche 160/240 et 1 affiche 120/160, série de photos)..... 1.400 —

Edition du 16 février

Pathé Consortium Cinéma (Réédition). — Charlot joyeux garçon, scène comique jouée par Charlie Chaplin et Mabel Normand (1 affiche 120/160)..... 300 —

Edition du 9 février

Pathé Consortium Cinéma — Pathé Revue N° 6 (1 affiche générale 120/160)..... 200 —

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Journal (1 affiche générale 120/160).

Total..... 4.150 m. env.

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 h. 30)

Universal Film

12, rue de la Tour-des-Dames

Téléphone : Trudaine 42-33

Special Attraction. — La peur de combattre, comédie sentimentale en 4 parties, interprétée par Frank Mayo..... 214 m. env.

Century. — L'Arène de Sabbat, comique en 2 parties, interprété par Lee Moran..... 525 —

Total..... 1.772 m. env.

(à 3 h. 40)

**Union-Éclair-Location**

12, rue Gaillon Téléphone : Louvre 14-18

Eclair Journal, actualités du monde entier...

(à 3 h. 45)

**Super-Film Location**

8 bis, Cité Trévisse Téléphone : Central 44-93

*F. A. A.* — Pour tuer l'Amour, grande scène dramatique avec Jewel Carmen..... 1.500 m. env.*Law Métro.* — Les Ruses de Malec, 3<sup>e</sup> film de la fameuse série des comiques Malec..... 600 m. env.

Total..... 2.100 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

**Exploitation des Films Éclipse**50, rue de Bondy Téléphone : Nord 19-86  
— 76-00  
— 40-39

L'École huissonnière, avec Wesley Barry.

Rip, d'après la célèbre opérette.

(à 4 h. 30)

**Films Vitagraph**25, rue de l'Échiquier Téléphone : Louvre 23-63  
— 47-03*Vitagraph.* — Le Scarabée, drame en 5 parties avec Alice Joyce (1 affiche)..... 1.450 m. env.*Richter-Film.* — 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> épisodes de l'Héroïne de la Riviera, ciné-roman en 8 épisodes (4 affiches)..... 1.200 m. env.

Culture du tabac à Cuba, documentaire..... 200 —

Total..... 2.850 m. env.

**ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai**

(à 2 h. 30)

**Films Erka**38 bis, Avenue de la République Téléphone : Roquette 10-68  
— 10-69  
— 46-91*Erka.* — Album documentaire Erka N° Les Insectes butineurs..... 150 m. env.*Erka.* — Casoar n'a pas de chance, comique en 2 parties..... 600 m. env.*Goldwyn.* — La Chrysalide, comédie gaie, interprétée par Mabel Normand (affiche, photos, clichés)..... 1.200 —*Albatros.* — La Riposte (production française Albatros). Grande comédie dramatique avec Jean Angelo et M<sup>me</sup> Lissenko (affiche, photos, clichés, etc.)..... 1.500 —

Total..... 3.450 m. env.

**JEUDI 21 DÉCEMBRE**

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

**Société Anonyme Française des Films Paramount**63, Avenue des Champs-Élysées Téléphone : Élysées 66-90  
— 66-91*Paramount.* — Le Pirate, roman d'aventures interprété par Marion Davies (affiches, photos)..... 1.475 m. env.*Paramount.* — Un mari modèle (déjà présenté) (affiches) De Haven comédie..... 600 —*Paramount.* — Paramount Magazine N° 69, documentaire..... 150 —

Total..... 2.225 m. env.

**SAMEDI 23 DÉCEMBRE**

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

**Cinématographes Harry**

158 ter, rue du Temple Téléphone : Archives 12-54

*Radia Film.* — Les jolis villages d'Alsace, documentaire..... 270 m. env.*Christie Comedies Special.* — Le Stratagème, comique (1 affiche, photos)..... 550 —*Select Picture.* — L'Insoumise, comédie dramatique en 5 actes d'après le roman de B. Hamilton, interprétée par Miss Elaine Hammerstein, mise en scène de Ralph Ince (3 affiches, 1 série, photos)..... 1.600 —

Total..... 2.420 m. env.

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imp. C. PAILLÉ, 7, rue Darcet, Paris (17<sup>e</sup>)**EN VENTE**

à la

**MAISON DU CINÉMA**

(SERVICE DU MATÉRIEL)

**APPAREILS  
PROJECTEURS****PATHÉ  
GAUMONT  
GUILBERT  
MASSIOT****APPAREIL DE PRISES DE VUES  
et MATÉRIEL DE LABORATOIRE****A. DEBRIE**

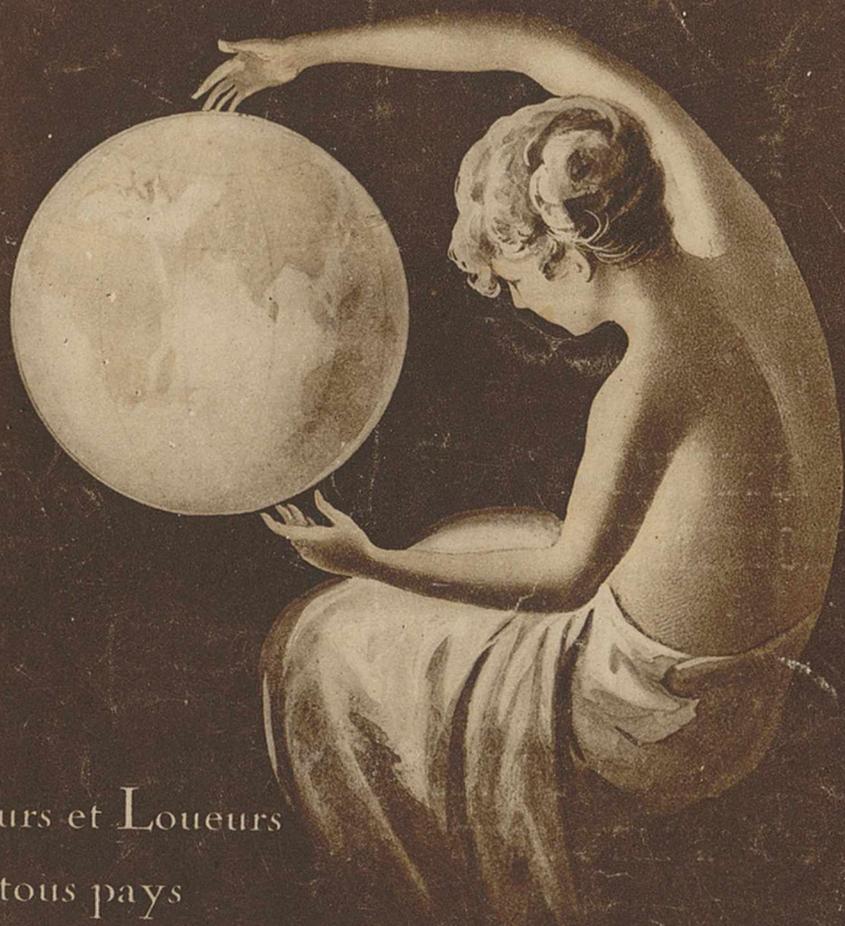
Extincteurs PYRENE

ET TOUS LES ACCESSOIRES

**50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry****PARIS**

# MUNDUS-FILM

12, Chaussée-d'Antin, PARIS



Acheteurs et Loueurs  
de tous pays

qui vous adressez à la

## MUNDUS-FILM

êtes sûrs d'y trouver tous les Grands Films et les meilleures  
exclusivités du Monde entier

Producteurs,

Vous y avez la certitude du placement et du meilleur rendement  
de vos bandes.